

N°259

Mai - Juin 2011

Bulletin bimestriel des Naturalistes de la Haute-Lesse

# Les Barbovillons

Sommaire

<b>Compte rendu des activités</b>	
La reconnaissance des arbres par l'écorce et la silhouette (suite)	4
La fin de l'hiver et les prémices du printemps. Randonnée naturaliste: Belvaux - Resteigne - Auffe - Han	6
Gestion au Gros Tienne	8
Randonnée dans la Donation royale. De Custinne à Ardenne.	9
Promenade familiale du dimanche après-midi à Lomprez.	11
Dans le cadre des Journées de l'Eau: Observation et essais de détermination de la faune et de la flore présentes sur le site classé de la mare de Sohier.	13
Dans le cadre des Journées de l'Eau: Au cours d'une promenade pédestre de 8 km entre Villance et Lesse, découverte des pratiques anciennes liées à l'utilisation de l'eau.	14
Gestion au Gros Tienne (suite)	19
Sortie géologique : Les formations du Dinantien dans la région-type. 2 <sup>ème</sup> partie.	20
Sortie ornithologique à Lessive	26
<b>Chronique de l'Environnement</b>	27
<b>Informations</b>	30

# Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous	Organisateur
Dimanche 01 mai	Sortie ornithologique (matin).	8h00 église de Chavanne (commune de Nassogne)	✿ Dany Pierret Marc Paquay
	Aspects forestiers de la Calestienne (après-midi).	14h00 Église de Froidlieu	Philippe Corbeel
Samedi 07 mai	Treignes, la plaine alluviale du Viroin (matin) et les plantes et premiers insectes des milieux xériques de la Calestienne (après-midi) – Découverte de la diversité surtout végétale autour de Treignes avec deux milieux différents parcourus : les aulnaies le long du Viroin avec les dernières scilles et les <i>Xerobrometum</i> de nos pelouses calcicoles avec, entre autres, <i>Fumana procumbens</i> .	9h00 Église de Treignes. Fin vers 17 h.	🕒 Olivier Robertfroid 060 313438
Dimanche 15 mai	A la découverte du martin pêcheur (matinée). Attention : maximum 14 personnes ! <b>Réservation obligatoire auprès de Marie Lecomte*</b>	9h00 à la chapelle Reine Astrid à Briquemont. Durée : 1/2 journée	📞 Pr Roland Libois (Université de Liège - Unités de recherches zoogéographiques)
Samedi 21 mai	Exploration de la vallée de la Madeleine ainsi que d'autres sites botaniques remarquables des méandres de la Semois.	9h30 Église de Mortehan	Pierre Chanteux
28 mai	La vallée du Royen à Cielle (Laroche), forêt de versant et zones de sources. En association avec les naturalistes Namur-Luxembourg	9h30 Église de Jupille-sur-Ourthe (RN 34 Hotton-Laroche)	✿ J.-L. Giot et J. Leurquin
04 juin	Visite de la réserve du Bec du Feyi près de Nandrin le matin (2 heures). L'après-midi, diverses promenades possibles : activités du castor, marais, landes, etc. Groupe limité à 20 personnes ! <b>Réservation indispensable auprès de Georges De Heyn*</b>	10h00 Église de Wibrin (La Roche)	📞 🕒 Harry Mardulyn (G. De Heyn)
Samedi 11 au lundi 13 juin	Mini-session dans les Vosges ...	Voir ci-dessous !	Jean-Claude Lebrun
Dimanche 12 juin	La Haute-Meuse à Waulsort - Vallon des Crétias - Château Thierry - Plateau de Freyr - Vallon du Colébi.  Pique-nique dans un bistro.	9h30 au "Passage d'eau" à Waulsort	Georges Hublet 0475 558766 - Membre des NHL et des Cercles des Naturalistes de Belgique
Dimanche 19 juin	Sortie d'initiation aux graminées.	9h30 Église de Feschaux (entité de Beauraing)	J Leurquin
Samedi 25 juin	Sortie naturaliste, dans le cadre des 200 ans de l'église de Masbourg dédiée à St-Ambroise, patron des apiculteurs. Rendez-vous des associations de 10h00 à 17h00 (divers stands, concert le soir !).	14h00 à 16h30 Église de Masbourg	Bruno Marée
Samedi 2 juillet	Prospections dans les tourbières des Plateaux des Tailles et de Saint-Hubert. Observation de populations d'orchidées, notamment des <i>Dactylorhiza</i> , principalement à la Grande Fange, à Pisserotte (Tailles), et en fonction du temps écoulé, au site de la Blanche Fagne - Tellihot (St-Hubert). En raison de la fragilité des milieux, le groupe sera limité à 20 personnes. <b>Réservation indispensable auprès de Daniel Tyteca*</b>	9h30 au parking de la Baraque de Fraiture, au croisement des routes N30 et N89.	📞 Daniel Tyteca

# Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous	Organisateur
<b>Dimanche 17 juillet</b>	<b>Réserve ancienne - Réserve nouvelle</b> Le matin : Prospection botanique dans la récente réserve domaniale de 5 ha 39 a 30 ca qui s'étend à Wideumont (arrêté du 6 mars 2009). Ancienne zone humide, d'abord plantée d'épicéas. Les nombreux drains non entretenus constituent un potentiel de restauration intéressante. Présence du castor. L'après-midi : Visite dans la réserve RNOB de la Vieille Rochette à Anloy. Les milieux représentés sur le site sont très variés : étang oligo-mésotrophe à littorale, pré à nard, jonçaille acutiflore, bas-marais acides, prés à bistorte, boisements feuillus. L'intérêt entomologique est considéré comme exceptionnel. Notre démarche consistera à suivre l'évolution de ce site visité en 1999.	9h30 près de l'église de Sainte-Marie-Chevigny (à l'est de Libramont)	Jean-Claude Lebrun

Prochain comité le 27 mai.

\*: Les coordonnées des membres du Comité figurent en dernière page.

## Légende

 Avertir le guide de la participation	 Promenade familiale	 Chantier	 Endurance requise
 Annulé en cas d'intempéries	 Activité spécialisée	 Activité en salle	
 Horaire inhabituel	 Attention changement !	 Activité nocturne	

## Le 11, 12 et 13 juin : Mini-session naturaliste dans les Vosges

Située au cœur du massif vosgien, la petite ville de La Bresse sera le point de départ de plusieurs visites du remarquable milieu naturel qu'offrent le sommet du Honeck (1300 m) et les hautes vallées de la Meurthe, de la Vologne et de la Moselotte. De nombreux lacs d'origine glaciaire nous permettront d'explorer quelques tourbières renommées et sur les Hautes Chaumes de nous familiariser avec la végétation orophyte subalpine.

Une vingtaine de participants se sont inscrits.

Le rendez-vous de toutes les sorties se fera dans le parking de l'Hôtel restaurant, « le Chalet des Roches », 10 rue Noisette à 88250 La Bresse : Tél : 00 33 329 25 50 22

E-mail : [info@chalet-des-roches.com](mailto:info@chalet-des-roches.com)

**Le vendredi 10 juin** : arrivée des participants et installation à l'hôtel. RDV possible directement sur place le samedi matin !

**Le samedi 11 juin** :

À 10h30, départ pour l'étang du Machey, un ancien lac glaciaire, aujourd'hui classé zone naturelle protégée (990 m) : prospection aux abords de la tourbière et parcours du chemin qui l'entoure.

Après-midi : par le chemin des Italiens, traversée d'une forêt (La Tête du Régit) mélangée de feuillus, de sapins et d'épicéas pour rejoindre le lac de Blanchechemer.

**Le dimanche 12 juin** :

À 9h30, départ pour le lac de Lispach (900 m) : prospection botanique des rives de ce lac qui occupe une cuvette glaciaire d'altitude traversée par un affluent droit de la [Moselotte](#), le Chajoux. Une grande partie de son emprise est occupée par une [tourbière](#), sèche du côté amont et humide, voire submergée vers l'aval.

Après-midi : traversée de la forêt domaniale Saint-Jacques, vers le Collet de la Mine par le chemin Ehlinger.

**Le lundi 13 juin** :

Départ de l'hôtel.

À 9h30, départ pour le Col de la Schlucht (1139 m) : prospection dans la forêt naturelle du versant alsacien en suivant le Sentier des Roches.

Après-midi : à partir du Collet du Lac Vert (1300 m), prospection dans les Hautes Chaumes : Gazons Martin, du Faite et du Faing.

Pour tous autres renseignements s'adresser à Jean-Claude Lebrun :

Tél : 061/655414 E-mail [lebrun.jeanclaude@skynet.be](mailto:lebrun.jeanclaude@skynet.be)

Samedi 19 février

## La reconnaissance des arbres par l'écorce et la silhouette (suite)

MARC PAQUAY

**Une foule de naturalistes s'était donné rendez-vous ce samedi pour une nouvelle activité sur la reconnaissance des arbres. C'est certain, ce sujet est de première importance dans toute démarche d'observation de la part d'un naturaliste sur le terrain. Comme nous l'avons déjà dit, ce sujet n'est pas évident, il demande pas mal de pratique et d'observation tant la variabilité de l'écorce, du port, de l'aspect du bois est grande selon les espèces.**

Au départ de notre lieu de rendez-vous, en bordure de la route Dinant-Neufchâteau, nous nous dirigeons vers les fonds de Fenffe en abordant une petite zone abandonnée, de type lande silicole près de l'ancienne route de Ciergnon. La végétation y est maigre : d'anciennes pelouses sur schiste sont recolonisées par des épineux. Nous identifions *Prunus spinosa* (prunellier) et *Crataegus* sp. (aubépine) d'abord sur base de la coloration des tiges (brun noir chez *Prunus*, gris assez clair chez *Crataegus*). Les rameaux ont aussi une allure différente : le prunellier montre des tiges et branches pourvues de ramifications secondaires assez régulièrement perpendiculaires, raides et dressées. Chez l'aubépine, les ramifications semblent moins ordonnées, plus enchevêtrées et plus fines ...

De jeunes frênes, érables et ormes poussent également sur ces sols superficiels. Nos observations portent sur l'aspect décussé des ramifications opposées des frênes et des érables ... sujet à creuser encore en examinant l'alternance opposée-perpendiculaire régulière ou non. L'orme champêtre se reconnaît relativement bien par l'allure distique voire pectinée des rameaux terminaux : un bon critère !

Plus loin, l'écorce d'un saule marsault montre très bien ses cicatrices triangulaires, en flèche ou de forme losangique (ou rhomboïdale). Bien que la coloration de l'écorce, le port de l'arbre, l'allure générale des rameaux et de telles cicatrices aident à identifier le marsault, ces marques sur l'écorce sont des caractères communs aux Salicacées (dont peupliers).

La suite de notre cheminement, régulièrement ponctué de nombreuses haltes pour identification, est rythmé selon l'allure mi-décidée, mi-nonchalante du naturaliste ! Quelques champignons hivernaux sont identifiés au passage et je voudrais ici remercier Daniel, excellent mycologue, pour la liste qu'il m'a aimablement transmise après vérification minutieuse des espèces pré-déterminées sur le terrain.

Nous poursuivons le chemin de la Reine vers le lieu-dit «Bansteau» où nous faisons la halte de midi.

Après-midi, nous observons diverses espèces de conifères

introduites par plantation pour la production de bois d'industrie.

Identification des pins dont le pin sylvestre bien connu puis le pin de Corse (*Pinus nigra* subsp. *laricio*) aux aiguilles plus souples et de couleur vert glauque, bien différentes de celles du pin noir d'Autriche (*Pinus nigra* subsp. *nigra*). Le port du pin de Corse est plus élancé, plus droit et avec moins de grosses branches tortueuses que l'autrichien ; l'écorce est aussi plus claire que chez son cousin.

Diverses plantations permettent d'examiner plusieurs espèces de sapins. Les jeunes écorces sont munies d'ampoules résinifères très odorantes. L'odeur rappelle, en plus fort dans cette résine concentrée, celle que l'on constate en froissant les aiguilles des diverses espèces : odeur nette de pamplemousse chez *Abies grandis*, légèrement fruitée chez *Abies nordmanniana*, « résineuse » classique chez *Abies alba*, d'orange mêlée de citronnelle chez le douglas (*Pseudotsuga menziesii*).

Le temps passe et nous devons accélérer le pas si nous voulons boucler le tour prévu ...

Arrivé au hameau de Hérock après avoir longé la plaine alluviale de la Lesse, nous devons prendre des raccourcis pour rejoindre le point de départ à une heure raisonnable.

Nous longeons une vaste plantation de mélèzes. Il s'agit en fait d'un « jardin à graines », une plantation de mélèzes hybrides mise en place pour la récolte de graines destinées à la production de plants. L'examen des cônes montre effectivement des caractères communs aux deux parents : mélèze d'Europe (*Larix decidua*) à gros cône dressé et écailles plus ou moins appliquées, et mélèze du Japon (*Larix kaempferi*) à cône court et écailles retroussées. L'hybride nommé *Larix x eurolepis* est l'espèce de mélèze la plus souvent rencontrée dans nos régions pour la production. Il s'agit bien sûr d'introduction (aucun mélèze n'est indigène chez nous). Nous terminons cette sortie en concluant qu'il reste encore bien de la matière à mettre en évidence pour identifier les arbres par l'allure, l'écorce et d'autres critères moins conventionnels de la botanique ...



## Observations mycologiques

Un petit nombre d'espèces de champignons (nous sommes encore en hiver !) a été observé.

Liste dressée par DANIEL GHYSELINCK. Plusieurs identifications de terrain demandaient confirmations par examen microscopique ... Grand merci à Daniel !

*Auricularia mesenterica*

*Bjerkandera adusta* (Willd. : Fr.) P.Karst.

*Clitocybe fragrans* (With.: Fr.) Kumm.

*Dacrymyces stillatus* Nees : Fr.

*Daedalea quercina* (L.: Fr.) Fr.

*Dendrothele acerina* (Pers. : Fr.) Lemke [μ]

*Exidia saccharina* (A. & S. : Fr.) Fr. [μ]

*Flammulina velutipes* (Curt. : Fr.) Sing.

*Ganoderma adspersum* (S. Schultz.) Donk

*Ganoderma applanatum* (Pers.) Pat.

*Hymenochaete rubiginosa* (Dick. : Fr.) Lév.

*Lachnellula subtilissima* (Cooke) Dennis [μ]

*Panellus stipticus* (Bull.: Fr.) P. Karst.

*Peniophora limitata* (Chaillet : Fr.) Cooke

*Peniophora quercina*

*Phellinus robustus* (P.Karst.) Bourd. & Galzin

*Plicaturopsis crispa* (Pers. : Fr.) D.Reid

*Rhytisma acerinum* (Pers. ex St.-Am.) Fr.

*Schizopora paradoxa* (Schrad. : Fr.) Donk

*Stereum hirsutum* (Willd. : Fr.) Pers.

*Stereum rugosum* (Pers.: Fr.) Fr.

*Stereum sanguinolentum* (A. & S. : Fr.) Fr.

*Trametes gibbosa* (Pers.: Fr.) Fr.

*Trametes pubescens* (Schum. : Fr.) Pilát [μ]

*Trametes versicolor* (L. : Fr.) Pilát

*Tremella mesenterica* Retz. : Fr.

*Tubaria hiemalis* M.Bon



Photo : Claire Schaus

Dimanche 27 février

## Balade naturaliste au départ de Belvaux

BRUNO MARÉE

**Devant la petite église de Belvaux, une équipe enthousiaste d'une vingtaine de naturalistes trop heureux de retrouver un temps clément et les prémices d'un printemps qui s'annonce... La journée sera belle, les jonquilles pointent le bout de leurs corolles jaunes et les oiseaux s'activent déjà à délimiter leur territoire à grand renfort de ritournelles sans cesse répétées. Les natu's ont des fourmis dans les jambes.**

Le relief de Belvaux avec, au nord, les rochers calcaires du tienne de Boine qui abrite les grottes de Han, du Père Noël ou le Trou Picot et le Trou des Crevés, et, au sud, les mêmes assises calcaires formant le massif d'Ellinchamps ou des Pérées, nous rappelle la situation géologique classique de la localité installée sur l'axe d'un vaste synclinal orienté Est-Ouest. Le village profite des roches plus jeunes et plus tendres du Frasnien qui offrent ici un élargissement considérable de la plaine alluviale de la Lesse propice aux divagations des bras de la rivière et à l'implantation du bâti et des exploitations agricoles.

La balade nous invite à remonter la rive droite de la Lesse par un sentier forestier qui offre aux naturalistes diverses observations pluridisciplinaires et suscite de nombreux commentaires : un érable champêtre remarquable dès la sortie du village, la résurgence des eaux du Ry des Boyès en provenance de Tellin, le terrier d'un blaireau qui a profité de la souche d'un chablis renversé par une tempête, les panneaux du DNF décrivant les associations végétales du Bois d'Ellinchamps, la station d'épuration édifiée depuis quelques années dans l'ancienne carrière de Resteigne...

Courte halte pour admirer le très beau château (17ème, 18ème siècles) en bord de la Lesse et pour évoquer la personnalité du châtelain, Edmond d'Hoffschmidt (1777-1861), qui fut Bourgmestre de Resteigne mais qui est surtout connu pour son caractère original et pour l'ermitage qu'il fit construire et où il s'est retiré entre 1815 et 1830, dans le Bois Niau. Une plaque commémorative vient d'être mise en place sur le pont de Resteigne et inaugurée en septembre 2010 pour rappeler le rôle important de ce notable humaniste qui fut à l'initiative de la construction du premier pont de pierre sur la Lesse, à Resteigne, en 1846. Philosophe, libre-penseur, agnostique, anticlérical, « ami des pauvres », anticonformiste et sincère en amitié, Edmond d'Hoffschmidt est un personnage attachant qui mérite qu'on s'y intéresse et qu'on entretienne sa mémoire.

On franchit le pont et chacun entame à son rythme la « grimpe » vers les Brûlins, la Réserve Naturelle des Pérées et le Bois Niau où sont encore bien visibles les vestiges des aménagements de l'ermitage: à l'est de l'abrupt rocheux de Niau, l'Autel de la Nature (appelé aussi « pupitre », un imposant monolithe calcaire sculpté et gravé d'une ode à la nature d'un poète anglais, Alexander Poppe) permettait à l'ermite de vénérer cette nature qu'il appréciait tant, tout en découvrant le vaste paysage de Belvaux, la vallée de la Lesse et, au loin, le talus ardennais.

*Ton temple, c'est l'espace, ô puissance infinie !  
Tes autels sont le ciel et la terre et les mers :  
Que toute la nature à tes pieds s'humilie.  
Reçois l'encens de l'univers.*

En contrebas de ce rocher supportant le pupitre, s'ouvrent le puits-regard de la source et les bassins de retenue d'eau de la Fontaine des Rêveries où l'ermite pouvait se ravitailler en eau grâce au transport effectué par les mules qu'il abritait dans l'écurie de son ermitage. Celui-ci se situe à l'autre extrémité de la « falaise » calcaire, à l'ouest, et compte plusieurs bâtiments dont il ne reste que des ruines : le logis, la serre et le fournil, ce dernier faisant actuellement l'objet de fouilles de la part de l'ASBL « Les Amis de l'Ermite de Resteigne ». Les trois bâtiments étaient anciennement entourés d'une grande palissade de bois d'environ 2,50 m de hauteur et de près de 200 m de longueur. Elle préservait ce qui pourrait être considéré comme le « jardin » de l'ermite d'une superficie de plus de 27 ares. Deux entrées étaient pratiquées dans cette palissade : l'une permettait d'accéder au site en venant de Resteigne, l'autre conduisait à la tour d'observation, l'observatoire appelé aussi « grotte », édiflée sur trois niveaux et dont la plateforme supérieure offrait une vue remarquable vers le nord avec le relief typique de la Calestienne et, en guise d'horizon, le versant sud du plateau du Condroz. Enfin, le rocher sur lequel fut élevée cette tour d'observation présente un ensemble de gravures réalisées à l'initiative d'Edmond d'Hoffschmidt par d'adroits artisans tailleurs de pierre. Il s'agit d'un ensemble d'inscriptions diverses extraites des textes de poètes ayant célébré les bienfaits de la nature ou les douceurs d'une vie retirée. En voici une parmi d'autres encore déchiffrables sur place :

*Nous allons échouer tous au même rivage  
Qu'importe au moment du naufrage  
Sur un vaisseau fameux d'avoir fendu les airs  
Ou sur une barque légère  
D'avoir, passagé (sic) solitaire  
Rasé timidement le rivage des mers.  
Lamartine*

Outre ces éléments du 19ème siècle, le Bois Niau abrite aussi les vestiges d'un ermitage plus ancien qui est mentionné sur la carte de Ferraris (vers 1770), l'Ermitage Saint-Pierre qui pourrait être localisé à proximité d'une chapelle, sur le site de l'ancien village médiéval d'Auffe, mais aussi des traces plus que probables d'aménagements plus anciens encore, correspondant à un système de défense typique de l'âge du fer.

Enfin, avec son relief particulier, avec la présence de cet impressionnant abrupt rocheux séparant, sur une longueur de près d'un kilomètre, la chenaie-charmaie du plateau et la futaie de hêtres du versant nord, le Bois Niau présente un phénomène géologique tout-à-fait exceptionnel décrit par le regretté MICHEL COEN, géologue de l'Université de Liège ayant longuement prospecté et étudié la région.

## La Klippe du Bois Niau

Sur la carte géologique de la région, entre Auffe et Belvaux, apparaît un gigantesque bloc calcaire (givetien) isolé au milieu des schistes (frasniens) : une sorte de gros furoncle mal placé ou, du moins, anormalement disposé par rapport aux affleurements résultant des plissements et de l'érosion des roches. Il mesure à peu près 1200 mètres de long sur 5 à 600 mètres de large. Sa limite nord est clairement marquée sur le terrain et correspond à un abrupt rocheux pouvant atteindre, par endroits, plus de 10 mètres de haut.

Mais, comment s'est constitué ce massif, aujourd'hui boisé, et dominant la large plaine alluviale du Ri d'Ave installée sur l'axe du synclinal de Belvaux ? D'où vient cette énorme masse calcaire perdue au cœur des schistes, là où personne ne s'attend à la trouver ?

La réponse ou, du moins, une hypothèse, est à rechercher nettement plus au sud... Les pressions tectoniques, particulièrement actives en provenance du sud, ont produit là-bas, dans le prolongement de l'actuel Ri des Boyès et au sud de Resteigne, un plissement en anticlinal. Celui-ci, par la poussée extraordinaire exercée depuis le sud, s'est progressivement déjeté, puis déversé, vers le nord. Dès ce moment, des roches plus jeunes se sont retrouvées en-dessous de roches plus anciennes : les strates étaient donc inversées. Poursuivant leur action, les forces tectoniques ont brusquement séparé la partie supérieure de ce pli de la partie inférieure : c'est la faille ! Profitant de cette faille et de l'épaisse série de schistes intercalés sous les calcaires, l'ensemble isolé a progressivement glissé vers le nord. Les géologues parlent de chevauchement, de décollement ou même de décoiffement. Ils estiment à près de 1500 m le déplacement de ce gigantesque « caillou » calcaire. La « klippe » était ainsi mise en place ! Enfin, pendant tout ce temps, et par la suite encore, les phénomènes d'érosion ont réduit la taille du caillou en question. Il en reste aujourd'hui cet imposant bloc calcaire supportant le Bois Niau et les landes à moutons du massif des Péréés.

Au sortir du Bois Niau, en descendant vers Auffe, le paysage s'ouvre sur une large plaine de prairies et de champs séparant Auffe et Belvaux. C'est là qu'affleurent les roches (du Frasnien) les plus jeunes et les plus tendres de l'axe du synclinal de Belvaux. Au-delà de cette zone se découpe un relief correspondant à l'axe de l'anticlinal situé plus au nord : l'anticlinal de Wavreille. De droite à gauche, ou d'est en ouest, se distinguent successivement le massif de Boine qui renferme les grottes de Han, les tiennes de Turmont et des Grignaux, séparés par la cluse du Ri d'Ave, puis les ondulations du sommet de l'anticlinal qui s'ennoie progressivement vers l'ouest en formant une alternance de zones de pâtures et de bois jusqu'au tienne du Roptai, à hauteur du village d'Ave. D'un point de vue géomorphologique, il est intéressant aussi de repérer l'alignement étroit des plantations de pins, situées au pied de Turmont et correspondant précisément à l'assise des calcaires insérés dans les schistes frasniens, ce que certains naturalistes dénomment « les barres de Coen » en mémoire de l'éminent géologue.

Nous rejoignons le cours du Ri d'Ave en déplorant l'impact regrettable de l'aménagement d'un étang et d'un abri de pêche,

à l'entrée de la cluse, avant de grimper hardiment dans la Réserve naturelle de Turmont et sa pelouse calcaire où s'impatientent sans doute les premières anémones pulsatilles. De là-haut, le paysage s'ouvre vers l'ouest et offre une belle perspective sur la large vallée du Ri d'Ave, ses berges marquées d'aulnes glutineux, sa plaine de prairies pâturées et ses versants de forêts diversifiées. La masse de la klippe du Bois Niau s'impose sur la gauche, le passage de l'autoroute E411 se découpe au loin et, sur la droite, les rochers et la cluse encaissée du ruisseau qui entaille le massif calcaire avant de rejoindre la Lesse dans la plaine correspondant au synclinal de Han. La formation de la cluse du Ri d'Ave qui favorise l'observation du noyau de l'anticlinal (de Wavreille), résulte probablement d'une surimposition du relief à la géologie locale, mais d'autres hypothèses sont aujourd'hui émises et, pour ceux qui souhaitent en savoir davantage, nous renvoyons le lecteur à l'article paru dans Les Barbouillons, n° 251, de janvier-février 2010, pp. 18-20.

Traversée du bois de Turmont qui abrite quelques belles pelouses calcaires sur son versant sud. Le sommet est couvert d'une chênaie-charmaie en taillis parsemée des pousses prometteuses de jonquilles en bouton et, en descendant vers Han-sur-Lesse, les plantations de pins cachent souvent d'importants travaux de terrassements liés à l'exploitation ancienne et superficielle de la pierre calcaire transformée en chaux dans un four banal encore visible aujourd'hui le long de la route Han-Auffe. À signaler, la floraison précoce et odorante du Bois-gentil (*Daphne mezereum*) pour agrémente la balade et réjouir le cœur des naturalistes.

L'équipe entame le chemin du retour vers Belvaux en profitant de la réouverture au public du versant ouest du massif de Boine. On connaît les nombreuses démarches entreprises par les Naturalistes de la Haute-Lesse pour tenter d'empêcher cet échange de terrains qui a abouti, aujourd'hui, à la privatisation de la Chavée de la Lesse et du tienne de Chession, en aval du Gouffre de Belvaux (Lire Les Barbouillons, n° 240, mars-avril 2008, Chroniques de l'Environnement, pp. 19-21). Ce territoire exceptionnel d'un point de vue biologique, géologique, historique, paysager... a été cédé par la commune de Rochefort à la S.A. des Grottes de Han en échange de ce versant ouest du massif de Boine que nous prospectons aujourd'hui. Ce dernier ne manque pas d'intérêt, mais ses caractéristiques patrimoniales sont incomparables avec ce qui a été extrait des biens publics. Un terrain de football en échange de la Grand-Place de Bruxelles ?

Les nombreux chemins qui parcourent le taillis de Boine permettent de rencontrer plusieurs éléments intéressants : des aires de faulde (surfaces planes aménagées par les anciens charbonniers), les deux dolines, le Trou Sinsin ou cet impressionnant puits creusé, il y a une quarantaine d'années, par la Société des Bétons de Belgique à la recherche de nouvelles cavités karstiques (Lire Les Barbouillons, n° 244, novembre-décembre 2008, p. 24).

Le retour à Belvaux se fait en ordre un peu dispersé, chacun prenant le temps d'admirer le paysage encaissé où s'est installé le village, de débattre de l'intégration d'une architecture moderne au bâti traditionnel, de constater l'harmonie des volumes d'une ferme ancienne et du vieux moulin... ou de prolonger encore les discussions amicales avec les amis naturalistes.

Samedi 5 mars

## Gestion au Gros Tienne: débroussaillage de la pelouse située en bordure de route.

DANIEL TYTECA ET STÉPHANE TOMBEUR

*Le moins qu'on puisse dire est que la gestion de nos sites naturels, même les plus prestigieux comme l'est le Gros Tienne, ne semble plus intéresser grand monde au sein des Natus ...*

Malgré le temps favorable, mais sans doute, en partie, à cause du nombre et de la diversité des activités proposées en ce joli mois de mars, les participants ne se sont pas bousculés au portillon.

Le 5 mars j'étudiais les orchidées hivernales sous d'autres cieux (Portugal), et notre organisateur Stéphane Tombeur s'est retrouvé bien seul, seulement rejoint en fin de journée par sa petite famille. Le compte rendu qu'il m'en a fait vaut son pesant d'or, alors que je lui demandais, comme à chaque activité, la liste des participants :

*« La gestion du 5 mars s'est très bien passée, nous étions une vingtaine si je compte mon épouse, mon fils et la petite dernière qui a trois mois. Le soleil était là aussi.*

*Le reste des participants était mes 5 râteaux, mes 5 fidèles fourches et les 5 redoutables cisailles.*

*Ne te tracasse pas, l'objectif a été atteint, la zone le long de la route est débroussaillée, nous y avons aussi pris du bon temps au soleil...*

*Nous ferons peut-être mieux le 27 mars. »*



Opérations de gestion au Gros Tienne, 3 février 2007. Photo Daniel Tyteca

Samedi 12 mars

## Randonnée dans la Donation royale. De Custinne à Ardenne.

RAOUL HUBERT (TEXTE ET PHOTOS)

*Une trentaine de membres des Naturalistes de La Haute Lesse se sont donné rendez-vous pour une randonnée de cinq heures sur les terres de Custinne et d'Ardenne, dans les domaines de la Donation Royale, sur la commune de Houyet.*

### La quatrième marche...

La première promenade dans la Donation Royale de Ciergnon s'est organisée en janvier 2010 entre Ciergnon et Mont-Gauthier (Barbouillons n°252). Une deuxième journée s'était déroulée sur les chasses et pêches de Léopold 1er à Custinne en juillet 2010 (Barbouillons n°255). La troisième incursion, guidée par Marie Hélène Novak, a fait découvrir le versant de Briquemont, entre le Vachaux et l'Edeffe, en janvier dernier (Barbouillons n°258). Voici la quatrième édition consacrée au plateau du domaine d'Ardenne à Houyet.

### Les naturalistes au château

Si le naturaliste peut apprécier aujourd'hui les bois et les plaines du domaine d'Ardenne comme tels, il n'est pas inutile de rappeler que ce plateau de 700 ha, ancien hameau de Houyet dénommé Ardenne, fut acquis par Léopold 1er en 1837 comme domaine de séjour et de chasse et que Léopold II y a fait aménager ensuite, de 1870 à 1890, un site hôtelier de grand luxe, géré par la Cie Internationale des Grands Hôtels et la Cie Internationale des Wagons Lits Cook.



Vue aérienne du château d'Ardenne dans les années 30

Tout y avait été créé sous la direction des architectes Balat et Chambon et de nombreux artistes tel que le sculpteur Thomas Vinçotte. Autour du château royal et de son grand hôtel annexe de plus de 200 chambres, une petite cité s'était créée avec les nombreuses dépendances, offices, gendarmerie, PTT, un aérodrome (1920), des écuries puis garages (1900) et autres chenils, sans oublier une église-chapelle et une gare privée. Pour l'intendance nous voyions une ferme modèle, des serres, une boulangerie-pâtisserie, une brasserie et sa « bière d'Ardenne ». Enfin pour les loisirs, en dehors des animations prévues en permanence au château par les orchestres de chambre et de variétés et les journées spéciales en restaurant et brasseries, il y avait les chasses et pêches, le tennis, un golf 18 trous, le parc, les jardins, étangs et fontaines ainsi que des dizaines de km de

chemins de promenades « pittoresques » carrossables. Il va sans dire que pour faire fonctionner ce petit Versailles, il fallait près de 200 personnes, sans compter les appoints, comme une vingtaine de « caddies », des voituriers, etc.

Après quelques trop rares périodes de gloire et deux guerres, l'entreprise cesse ses activités en 1950. Passé la faillite, le domaine fut laissé à l'abandon et les équipements, dont l'important mobilier, furent déplacés ou vendus. Un incendie ravagea une partie du château en 1968 puis l'administration décida de tout détruire... Il ne reste donc rien aujourd'hui de ce que Léopold II légua à l'État, tout a disparu sauf la chapelle, en piteux état et quelques dépendances louées. La tour Léopold est le seul rescapé monumental du domaine. Celle-ci héberge le club house du Royal Golf d'Ardenne qui donne encore un souffle de vie au beau plateau, comme un clin d'œil nostalgique au passé prestigieux des lieux.

### Le tour du domaine

Partant du village de Custinne, l'itinéraire emprunte une variété de chemins et de sentiers bordant les terres et les bois en suivant la vallée de l'Ywoigne. Le groupe se met en marche dans de belles drèves arborées tracées au 17e siècle autour de la ferme-château domaniale de Custinne. A noter que le cœur du village est construit sur les traces d'importants bâtis calcaires plus anciens. Le vieux chemin de Custinne à Conjoux, coupé par l'autoroute A411 depuis 1980, a maintenant pauvre allure. Ses vieux hêtres centenaires sont envahis de buissons et de « gourmands » de même que la voie, mais c'est aussi un juste retour à la nature...



Les hêtres centenaires du chemin de Conjoux

Le parcours croise plus loin une autre voie romaine « le Vieux Chemin » venant du sud par Custinne, puis Grande Trusogne vers

# Prospection naturaliste

Celles et probablement au-delà. Les grandes terres longées ne sont pas le fruit de remembrements mais bien le résultat d'une longue gestion domaniale, avec les cultures ou pâtures, coupées par les typiques bouquets arborés, refuge du petit gibier.

Très vite nous arrivons au fond et au moulin de Payenne, ancien site hydraulique avec (les traces) des étangs, biefs, moulins et déversoirs plus nombreux qu'on ne l'imagine le long de ces cours d'eaux « secondaires ». Ici l'Al Prée se jette dans l'Ywoigne. Nous poursuivons dans la belle vallée encaissée de celle-ci jusqu'à sa confluence avec la Lesse. A droite le versant de Gendron, à gauche celui d'Ardenne. Partout on observe d'importants travaux forestiers exploitant les nombreux chablis restants de la tempête du 14 juillet, achevés aussi par les masses neigeuses de décembre.

## La Halte d'Ardenne

La vallée de l'Ywoigne touche perpendiculairement celle plus majestueuse de la Lesse au bord de laquelle serpente le chemin de fer et ses nombreux ouvrages d'art, bien nommés. Cette ligne construite de 1889 à 1896 reliait Jemelle à Dinant et au réseau international. Léopold II y fit construire la halte privée d'Ardenne destinée à recevoir les clients et invités de l'hôtel pour les y conduire en calèche à flanc de coteau.



La halte d'Ardenne et la Tour du Rocher

C'est par ce même chemin carrossable que les naturalistes montent au domaine, 150 m plus haut. Une grande partie du plateau est louée et occupée par le golf, mais un circuit de promenades et randonnées dont le GR 577, Tour de Famenne, traversent le domaine par les chemins vicinaux fléchés et... fréquentés. Notre groupe suivra les sites et monuments disparus, à commencer par :

## La Tour du Rocher

Construite en 1843 par Léopold Ier qui en fit sa (seconde) résidence d'Ardenne, la tour de quatre hauts niveaux se dressait

## **A suivre ?**

**Pour ne pas rester sur une trop mauvaise impression par rapport au patrimoine monumental perdu, l'organisateur de la journée proposera une cinquième incursion dans la Donation, entre Houyet et Ferage, entre belles forêts et jolis villages !**

sur un piton rocheux surmontant les vallées escarpées de l'Ywoigne et de la Lesse.

Il reste sur le site une belle villa de style, louée, qui fut le logement de la suite de la baronne Vaughan. La tour fut détruite par l'administration de la Donation en 1975.

Le chemin mène ensuite à la Fontaine Léopold, une claire source souterraine dont les installations, grotte, pompes et le petit étang de retenue, sont laissés à l'abandon. Nous remontons ensuite par le site de la glacière (rebouchée) vers « l'exèdre », un bel édicule semi-circulaire de bancs en pierre calcaire de 1889 et encore intact. De cet observatoire on peut deviner l'emplacement des châteaux, dépendances, étangs et fontaines dont il ne reste que la Chapelle, seule, près du green. Passé le site, nous remontons vers l'est en vue de la Tour Léopold plantée à 260 m sur le point culminant du plateau.

La boucle d'Ardenne se termine au carrefour de La Flige où convergent tous les chemins, privés et publics et où se trouvait le chenil, un important bâtiment servant à la garde et à l'élevage de chiens et de meutes de chasses.

Le vieux chemin de La Flige venant de Houyet file tout droit par le NE vers Custinne. Ce sentier de crête redescend dans une autre belle vallée de l'Ywoigne en confluence avec le ruisseau de Vesly où trois beaux étangs ont été vidés et sont abandonnés depuis 2005. Décidément l'administration a une politique peu constructive à l'égard de ce qui était un patrimoine public exceptionnel.



Le dernier pont de fer

Le groupe passe par un des derniers « ponts de fer » de l'Ywoigne, bordé par un gué creusé ici à flanc de roche, ouvrage typique des ruisseaux ardennais, et remonte vers le village de Custinne, non sans observer une piste pour un élevage canin, en plein air et éclairé, à la lisière d'une longue zone Natura 2000...

Dimanche 20 mars

## Promenade familiale à Lomprez.

GEORGES DE HEYN

**Merci au grand architecte qui nous a gratifiés d'un temps particulièrement doux et ensoleillé en cette veille de printemps !**

Nous partons du pied de l'église de Lomprez, bâtisse en moellons calcaires du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Lomprez est un ancien bourg médiéval fortifié censé daté du XII<sup>ème</sup> siècle. Mais d'après le compte rendu des activités de l'équipe archéologique de 1995 (MAURICE EVRARD), l'enceinte du château remonterait à la première moitié du XIV<sup>ème</sup> siècle et non au XII<sup>ème</sup>.

Jean l'Aveugle, comte de Namur et du Luxembourg, fit ériger un château-fort de plaine comme celui de Lavaux St Anne, dont les murailles sont cernées de douves, mais ici les murailles sud sont protégées par un étang alimenté par le Ry d'Ave. Cette initiative est due à son statut de prévôt, défendant les biens de l'abbaye de Stavelot dont dépendait Lomprez, qui voulait ainsi marquer sa puissance face à la place forte de Revogne située à 4 km de Lomprez qui, elle, dépendait de la principauté de Liège.

Lomprez, Barzin et les bans de Wellin furent cédés en 1394 aux de la Marck, seigneurs de Mirwart, mais des querelles d'héritage entre les branches de la famille furent responsables de la destruction du château en 1445. Le prince de Croy détruisit le bourg fortifié pour le compte de Philippe le Bon qui appuyait la branche du seigneur de Rollé opposé au clan de la Marck. Lomprez végète ensuite et vit de ses activités rurales et de ses foires annuelles, profitant de sa position géographique sur l'axe Namur/Luxembourg.

Actuellement il ne subsiste que quelques murailles et deux fondations de tours bordant les anciennes douves asséchées au nord du village. Lomprez comporte quelques beaux bâtiments de ferme mais le village est enlaidi par un énorme silo qui défigure l'ensemble architectural, éternel dilemme entre activités économiques et respect de la beauté du paysage.

Nous empruntons la vieille route appelée chaussée Marie-Thérèse, construite dans les années 1770, qui reliait Namur à Luxembourg par un tracé contournant les villages, dépendants des princes évêques de Liège afin d'éviter aux marchands de payer les taxes de passage aux Liégeois. Nous nous arrêtons un instant pour admirer l'ancien moulin banal remontant au XIV<sup>ème</sup> siècle (MAURICE EVRARD, 1995), alimenté par un bras du Ry d'Ave s'échappant de l'étang qui cernait le sud du village comme le montrent clairement les anciennes cartes de Ferraris de la fin du XVIII<sup>ème</sup>. Actuellement cet ancien bras est tari, l'étang asséché au milieu du XIX<sup>ème</sup> a fait place à un terrain de football et le moulin restauré, flanqué d'une roue à aubes moussue, attend mélancoliquement le retour illusoire de ses activités d'antan et doit se contenter des visites lors des journées du patrimoine...

A hauteur d'un vieux verger aux pommiers remarquables, nous quittons la chaussée Marie-Thérèse pour suivre un chemin qui s'élève progressivement en gravissant le talus ardennais. Profitant du magnifique paysage et des strates schisto-gréseuses qui affluent sur le chemin, JEAN LEURQUIN donne une petite leçon

de géologie bienvenue.

Au nord du village s'observe la dépression schisto-carbonatée de la Formation de Jemelle, interrompue par la première barre calcaire imposante (F. de Couvin) qui forme un bombement longitudinal boisé (Tiène de Reumont), perceptible dans le paysage, annonçant la Famenne méridionale ou Calestienne. Au niveau de Wellin, à l'extrémité de cette bande calcaire, s'isolent quelques biohermes (lentilles coralliennes), enrésinés.

En gravissant le talus ardennais, nous franchissons la Formation de Hierges avec ses grès verdâtres, puis la Formation de Chooz avec ses roches lie-de-vin, avant d'aborder le plateau boisé de la Formation de Vireux. Ces 3 dernières formations relèvent de l'Emsien.

Toutes ces couches géologiques s'étirent d'ouest en est, comme le montrent bien les alignements rocheux sur le chemin même. Il faut noter que les cimetières des villages de Pondrôme, Honnay, Froidlieu, Lomprez et Wellin sont tous situés sur les calcaires de la Formation de l'Eau Noire (base de l'Eifelien), établissant ainsi la limite entre l'Ardenne et la Famenne.

Profitant du panorama sur les collines aux pâtures ourlées par de nombreuses haies vives, nous nous engageons dans un chemin bordé d'une double haie qui compte quelques poiriers sauvages (*Pyrus communis* subsp. *pyraster*), remarquables par leur grand âge et leur taille impressionnante, un fort bel exemplaire de cornouiller mâle en fleur (*Cornus mas*) et deux vénérables merisiers (*Prunus avium*) unis par leur base, qui font l'admiration des participants à la promenade. Un des troncs a perdu une grosse branche basse, découvrant le cœur de l'arbre attaqué par un polypore soufré (*Laetiporus sulphureus*) qui entame sa colonisation cannibale.

Nous abordons le bois Rabanet où les coupes de bois de chauffage ont éclairci le sous-bois de la chênaie-hêtraie. Les plantations de douglas aussi ont subi les attaques des bûcherons et une agréable odeur d'agrumes s'élève des troncs coupés entreposés le long du chemin. ARTHUR PIRAUX nous montre les marques caractéristiques sur les troncs qui limitent les parts de bois.

A partir du bois des Fraîches Hazelles, nous entamons la descente vers Lomprez, admirons la vue sur le village de Sohier coiffé de son manoir.

A l'horizon les fumées de vapeur d'eau des centrales nucléaires de Chooz s'élèvent dans le ciel bleu et nous avons une pensée pour les malheureux Japonais qui ont dû fuir leur région triplement sinistrée par le tremblement de terre, le tsunami et les fuites radioactives des centrales de Fukushima.

## Promenade familiale

JEAN LEURQUIN détermine les premières floraisons des talus: lamier pourpre, primevère officinale avec ses taches orangées sur le tube de la corolle, véronique de Perse avec ses longs pédoncules floraux, cardamine des prés aux feuilles caulinaires contrastant avec les basilaires, divers *Geranium* de petite taille. Les premières feuilles de *Selinum carvifolia*, ombellifère peu commune, ont déjà leur pétiole fortement canaliculé.

Nous dépassons l'ancien bâtiment qui exploitait les sources thermales de Lomprez, activité florissante entre les deux guerres, mais qui a périclité après la seconde guerre mondiale, la concurrence avec les géants limonadiers américains arrivés en force dans nos régions étant trop forte. Nous longeons le Ry d'Ave, une petite aulnaie marécageuse, un paisible étang de pêche avant de rejoindre la chaussée Marie-Thérèse.

Avant de nous quitter, nous nous extasions sur un jardin où la pelouse est couverte d'un tapis bleu de scilles, probablement une espèce cultivée...



Scille à deux feuilles. <http://perlbal.hi-pi.com/>



Cornus mas. Photo Daniel Tyteca

Samedi 26 mars

## Dans le cadre des Journées wallonnes de l'Eau organisées par le Contrat de Rivière Lesse: La vie dans la mare de Sohier

BRUNO MARÉE

*Elle est encore un peu tristounette la mare de Sohier après les importants travaux de terrassements qu'elle vient de subir, pour son bien. L'eau est encore boueuse et les berges n'ont pas encore retrouvé la végétation luxuriante qu'on peut attendre d'une zone humide de cette qualité.*

Qu'à cela ne tienne ! La moitié est, dégagée l'année dernière, a permis la récolte et l'observation de tout un petit monde qui ne manquera pas, dans les mois qui viennent, de recoloniser le tout. Une trentaine de naturalistes et de visiteurs extérieurs (dont plusieurs enfants) ont pu « pêcher », observer et classer les habitants des lieux. En voici quelques-uns cités dans le désordre :

### Trois batraciens :

- le crapaud commun (*Bufo bufo*)
- la grenouille rousse (*Rana temporaria*) – Des jeunes de l'an dernier et beaucoup d'amas d'œufs d'où commencent à s'extraire les têtards.
- le triton ponctué (*Triturus vulgaris*) - Femelles et mâles en livrée nuptiale.

### Les insectes :

- le notonecte (*Notonecta glauca*) – une punaise aquatique nageant sur le dos...
- *Corixa sp.* - une autre punaise aquatique qui nage sur le ventre...
- l'hydromètre (*Hydrometra stagnorum*) – encore une punaise vivant à la surface de l'eau (on parle de punaise amphibie), avec un corps sombre, allongé, très fin...

### Les larves d'insectes :

- un diptère de la famille des culicidés : un moustique...
- un autre diptère présentant une larve originale (*Chaoborus sp.*) : 12 mm de long, transparente, avec un siphon respiratoire, des stigmates et des branchies transformées en vessies natatoires... Résultat : à l'état adulte, c'est un petit moustique poilu appelé aussi

« moucheron-fantôme ». Avec ses copains, ils volent en essaims importants toute l'année et, par chance, ils sont incapables de piquer !

- des larves de libellules (Anisoptères) et des demoiselles (Zygoptères) en très grand nombre.
- Un éphémère de la famille des baetidés, très abondant.

### Un acarien :

- une petite (environ 1 à 2 mm) boule toute ronde et toute rouge avec 8 pattes qui gigotent tout le temps pour avancer. Les larves, qui n'ont alors que 6 pattes, parasitent des insectes aquatiques comme les Gerris. Comme il y a de très nombreuses espèces d'acariens de cet acabit, nous en resterons là...

### Une grosse sangsue :

- carnassière, parasite, suceuse de sang... : mauvaise réputation pour cette sangsue des chevaux (*Haemopsis sanguisuga*) équipée de plusieurs mâchoires puissantes et de quelques paires d'yeux pour faire joli.

### Trois mollusques :

- *Lymnaea stagnalis* : cette Limnée des étangs peut atteindre 8 cm de hauteur.
- *Planorbis corneus* : une planorbe avec une coquille discoïde et massive pouvant mesurer jusqu'à 35 mm de diamètre.
- *Anisus vortex* : ... avec « vortex » comme « tourbillon », 5 à 7 tours de spire à croissance très régulière avec une petite carène à la base, pour un diamètre maximal de 10 mm.

**Et voilà ! Les premiers habitants de la mare de Sohier sont en place. Le site est désormais en bon état pour en accueillir beaucoup d'autres...**



Dimanche 27 mars

## Dans le cadre des Journées de l'Eau:

### Promenade historique à la découverte d'activités liées à l'eau entre Villance et Lesse

JEAN-CLAUDE LEBRUN

*Une petite trentaine de personnes ont répondu à l'invitation de la sortie programmée à Villance pour la « Quinzaine de l'eau » par le Contrat rivière de la Lesse. L'objectif était d'évoquer les utilisations anciennes de l'eau et toutes les pratiques qui en découlaient dans la continuité de la sortie organisée sur le même thème à Anloy en 2007 (Barbouillons 2007, p. 32).*

#### En guise d'introduction

La communauté internationale célèbre régulièrement, sous l'égide de l'ONU, les « Journées mondiales de l'eau ». L'absence d'accès à l'eau affecte 1,1 milliard d'êtres humains ; le manque de moyens sanitaires de base touche 2,6 milliards de personnes. Les politiques inspirées d'un libéralisme excessif ont poussé les gouvernements, vers la marchandisation de ce bien commun. Heureusement, de fortes mobilisations populaires ont mis un frein à cette tendance sans toutefois « l'éteindre »<sup>1</sup> !

« Améliorer et sauvegarder la qualité de l'eau » est un des objectifs des Contrats rivières mis en place par la Région wallonne pour répondre à la Directive Cadre-Eau 2015 élaborée par le parlement européen. Celui-ci impose aux états la mise en place d'une gestion intégrée et concertée des cours d'eau pour les sous-bassins hydrographiques définis par décret en 2001. Dans ce cadre, et pour animer « Les journées de l'eau en Wallonie », les Naturalistes de la Haute-Lesse ont accepté de programmer des activités de sensibilisation « grand public » et, entre Villance et Lesse, de découvrir les diverses utilisations de l'eau à travers le temps, tout en parcourant les rues du village et en se familiarisant avec un coin de la vallée de la Lesse.



Villance – Pose de la distribution d'eau en 1910.(Carte postale – Coll. Jean-Marie Moyen)

#### La place de Villance

L'aménagement récent de la place met en valeur la présence de l'eau. La stèle plantée au milieu du bassin évoque le passé lointain du village et plus particulièrement le document bien connu qui date de l'époque mérovingienne (893). Le texte gravé sur la fontaine est l'introduction du polyptyque de Prüm. Il confirme l'existence de deux moulins et de redevances en truites

notamment. Les bassins actuels succèdent à un bâtiment détruit depuis une vingtaine d'années et qui abritait un lavoir couvert construit en annexe d'une laiterie. C'était « la Grande Fontaine ». Ce lavoir-fontaine a remplacé en 1867-1868 celui de la Goflette situé au carrefour de la route de Transinne.



La place du village avant les aménagements modernes. Le lavoir-fontaine se trouvait derrière l'hôtel Bodson (avant-plan).(Carte postale – Coll. Jean-Marie Moyen)

#### La salinerie

Quelques traces dans les archives nous permettent d'évoquer une salinerie située au Wez de Bouillon au XIX<sup>e</sup> siècle. On a oublié qu'à cette époque, des équipes de cendriers incinéraient, dans des fosses creusées en forêt, les branches, le bois mort et même du taillis pour récolter un maximum de cendres qui étaient ensuite lavées dans de grandes cuves dans les salineries. Après trois immersions successives, les eaux de lavage passaient dans d'autres cuves. Le « percolat » enrichi en potasse était acheminé vers une chaudière de tôle ou de fonte pour subir la dernière phase d'évaporation. Le salin obtenu était vendu en France mais pouvait servir d'engrais dans les exploitations agricoles locales. Cette activité n'était pas sans danger. En 1768, l'abbé de Saint-Hubert accuse les potasseurs de la perte subie après un incendie important dans le bois de Transinne. Les habitants de Tellin ont connu une véritable catastrophe lorsqu'en 1821, pas moins de 70 maisons partent en fumée suite à une imprudence commise dans la salinerie.

On sait que la potasse ajoutée au salpêtre et au soufre forme la poudre noire utilisée dans les arquebuses de l'époque. Un document de 1597 situe au gué (Wez) de Bouillon, un petit moulin destiné à concasser le charbon de bois. Le seigneur de Mirwart a voulu le supprimer car le propriétaire vendait sa poudre... « hors le ban » !

1 Relire à ce propos le résumé de la conférence de Ricardo PETRELLA dans « Les Barbouillons » 2007, p. 59.

## Fontaine-lavoir

Un arrêt s'impose au point d'eau couvert ou puits de la rue de Chamont. Il est orné d'une petite potale avec une statuette représentant la Vierge à l'Enfant. Il faut ajouter que c'est aussi le lieu du reposoir de la fête du Saint-Sacrement. Ce n'est pas un hasard de retrouver des signes religieux près d'une source. La religiosité omniprésente en Ardenne a simplement perpétué l'idée qu'avaient nos ancêtres que l'eau était sacrée et don des divinités.

Le lavoir tunnel de la rue de Chamont avec sa voûte de briques en anse de panier est tout proche. C'est un exemple des aménagements réalisés en 1910 lorsque la commune réalisa les travaux de distribution d'eau avec : réservoir, bornes fontaines à jet intermittent et à clef mobile, abreuvoirs avec boîte à régulateur automatique de débit et raccordements à domicile avec compteur<sup>2</sup>. Signalons qu'avant, un étang était situé en contrebas. Il servait d'abreuvoir et de réserve d'eau en cas d'incendie. Rappelons que la lessive était une activité accaparante qui rythmait la vie de nos ancêtres. Chaque foyer se rendait au lavoir au printemps et en automne. Des rites immuables scandaient cette activité : trempage nocturne, transport du linge par les filles et nettoyage dès l'aube pendant une journée entière. Code d'usage : on ne savonnait pas dans une eau réservée au rinçage. Plus tard, avec l'apparition des lessiveuses ou « bouilleuses », on lessive à la maison et on rince à la fontaine.

## Tanneries et BREUIL

À l'extrémité nord du village, une vue nous permet d'évoquer d'autres utilisations ancestrales de l'eau. D'abord, l'emplacement d'une tannerie et ses fosses nauséabondes. Dans les chênaies sessiliflores de la forêt voisine, on pratiquait l'écorçage des chênes. Réduites en poussière, les écorces étaient acheminées vers la tannerie pour être mélangées à l'eau déversée dans des fosses remplies de peaux à tanner. Cette petite exploitation n'entraînait évidemment pas en concurrence avec les importantes tanneries de Neufchâteau ou de Laroche.

À proximité s'étend une prairie particulièrement humide. Elle n'a rien de spectaculaire si ce n'est que son nom a traversé les siècles. Le Grand Breuil (les Broux, actuellement) est aussi signalé dans les biens que possédait l'abbaye de Prüm. Le polyptyque signale qu'elle pouvait fournir 100 charretées de foin. Plus tard, le breuil deviendra la propriété de seigneur de Mirwart. Les maîtres fonciers se réservaient les breuils et les prés situés le long des eaux courantes. Au cours des temps, ils ont parfois aliéné des sarts ou des champs de leur domaine, mais jamais ils n'ont lâché les breuils et les corvées sur ces prairies ont survécu longtemps. Les manants étaient astreints à clôturer, faucher, faner et charrier le foin pour le conduire sur le fenil de la maison seigneuriale proche de la tour fortifiée. Le breuil était arrosé et surtout amendé par les eaux usées qui s'écoulaient du village. Depuis que l'égouttage a été installé, toutes ces eaux chargées d'effluents se jettent directement dans le ruisseau de Villance. Les embâcles qui perturbent actuellement le cours du ruisseau sont l'occasion de rappeler le travail des bénévoles qui ont participé au Contrat de Rivière et particulièrement à l'élaboration des fiches relevant les différents points noirs dans chaque masse d'eau du cours de la Lesse.

2 Cité dans P.S.P.A.N. – Ministère de la Région Wallonne – Retour aux Sources, p. 132.

## Traces d'abissage

Sur le versant situé en face du chemin qui conduit à Chamont, nous avons observé les traces d'un ancien bief d'abissage. Cette technique était anciennement utilisée en Ardenne dans les prairies de fonds de vallées. Elle consistait à détourner la rivière ou une source et à faire ruisseler ses eaux sur la prairie à la fin de l'hiver afin d'y apporter de l'humidité, des éléments nutritifs et surtout de la réchauffer plus rapidement et d'accélérer ainsi la repousse de l'herbe. Des traces nombreuses de ces fossés, parfois creusés dans la roche, restent encore visibles dans la vallée de la Lesse et de ses affluents. Les archives communales nous livrent de précieuses indications (règlements, procès, actes, etc) sur cette activité qui devait représenter un travail important pour améliorer quelque peu la production des prairies de fauche<sup>3</sup>. Comme le nombre de bêtes à hiverner dépendait de la quantité de foin engrangé, les prairies de fauche étaient très convoitées... d'où leur morcellement extrême, comme en témoigne encore le cadastre actuel.

## Chamont

Nous traversons le ruisseau de la Prairie, formé de ceux de Mussy et de Bonipré avant de pénétrer dans le bois de Chamont et de parcourir la belle hêtraie équienne aménagée en sous-étage d'une pineraie. Les hauts pins sylvestre, penchés vers l'est, déploient leurs ramures bien au-dessus des hêtres. Ils ont d'abord été plantés dans l'ancienne lande parcourue par le troupeau communal pour fournir l'ombre nécessaire aux jeunes hêtres sciaphytes. L'eau et l'orientation sont aussi des paramètres importants à prendre en considération pour l'aménagement de la forêt. À la sortie du bois, près de la Concession, nous évoquons les documents historiques qui attestent de la présence d'habitats à Namont ou Manont (13 feux, avec Libin) et à Novalavilla (12 feux), deux sites appartenant au ban de Villance en 1589. Le premier *Namont* se rapporterait au lieu-dit *Chanmont*. Aucune trace n'est à signaler dans la mémoire populaire, pas plus que sur la carte de Ferraris. Par contre, un indice (un étang) sur celle de Vander Maelen, nous a conduit à relire J.-B. Christophe, curé de Maissin qui y voit l'emplacement d'une villa romaine. Citons-le : « Passons la rivière au moulin Jacquet [près du pont Marie-Thérèse]. Nous voici sur l'emplacement du château du Mont. Quel site enchanteur, prenant vue sur la villa de Villance, sur la vallée de la Lesse, en amont, et sur la campagne de Maissin, ancienne dépendance de la villa ; car c'était bien une villa seigneuriale, mesurant plus de 80 pieds de façade, avec des appendices, des jardins et des étangs au-dessus, qui existaient encore. La culture, avec ses bâtiments à un kilomètre à l'est, est visible encore, et porte le nom de Champsmont [*Chanmont* ou *Chamont*]. Elle s'étendait jusqu'à la Fomais [*Faumahau*], bois communal de Villance. »

## Fontaine À l'Cloche

Cet étrange lieu-dit nous rappelle la Révolution française, lorsqu'Antoine Douny de Maissin était commissaire du Directoire exécutif près de l'administration municipale de Villance. Il devait surveiller les décisions des mairies, assurer le ministère public près du tribunal de police, veiller aux rentrées fiscales. Douny

3 Jean-Claude LEBRUN, « Genêts, lavasses et abissage, ou l'amendement des sols, jadis, en Haute-Lesse », *Aux Sources de la Lesse – Libin, un Terroir et des Hommes*, n° 6, Libin, 2005, pp.141-169.

4 Bois seigneurial sous l'ancien régime (Faux Mailleau en 1835, Faux Maillaux en 1841).

veillait aussi à l'incarcération des prêtres qui refusaient de prêter le serment de « haine à la royauté ». Il surveillait les ventes des cures et procédait à leur estimation. Il signale le vol des cloches à Libin, Villance et Transinne, réquisitionnées par les autorités françaises pour les fonderies de canons. Ce marécage en contrebas d'une source aurait servi à cacher la cloche paroissiale. Non sans dégâts ! En 1821, le conseil de Fabrique a décidé de la refonte de la cloche car cette dernière était malheureusement fêlée.

## Les Wateringues

C'est aussi l'occasion de rappeler un autre lieu-dit : les Wateringues. En Flandre, ce terme désigne l'ensemble des travaux d'assèchement des terres situées en dessous du niveau de la mer et les canaux de drainage mis en place dans le cadre de ces travaux. Chez nous les Wateringues était une association de propriétaires regroupés pour assurer à frais communs les travaux d'assèchement des terres humides et l'entretien des canaux de drainage. Le 4 septembre 1917, certains habitants de Villance ont reçu une convocation adressée par l'hydraulique agricole en vue de créer des wateringues au lieu dit *Noraudour* et *Rébefoy* (près du ruisseau de la prairie).

## LE PONT MARIE-THÉRÈSE (monument et site classés)

On ne pouvait rêver d'un endroit plus idyllique que le pont Marie-Thérèse pour pique-niquer. Sa datation n'est pas aisée. En 1750, la Belgique connaît une période de calme. Sous le gouverneur Charles de Lorraine, on pense à construire : en 1768-1775, l'impératrice Marie-Thérèse met en chantier la « grand-route » Hastière-Recogne-Neufchâteau-Arlon-Luxembourg. La construction du pont Marie-Thérèse est antérieure à 1778, car il est déjà signalé sur la carte de Ferraris. « On passe la Lesse en voiture sur un pont de maçonnerie au nord-est du village de Maissin, et à gué à tous les autres chemins qui aboutissent à ses rives<sup>5</sup> (donc le pont de la Justice n'existe pas encore) ». La rumeur populaire affirme que c'est pour relier tous ses moulins que l'impératrice Marie-Thérèse aurait souhaité voir construire ce pont. Tout comme celui de la Justice, il a été classé en 1989. On peut les comparer au pont des Gades de Gembes (sur l'Almache) et regretter que celui de l'Ermite qui se trouvait plus en aval n'ait pas reçu les soins qu'il méritait. Depuis plus de vingt ans, les pierres de ses arches gisent dans le lit de la rivière.



Le pont Marie-Thérèse au milieu de ses prairies à foin. (Carte postale – Coll. Jean-Marie Moyen)

5 Ochamps : Mémoires concernant la feuille Q10 de la carte de Ferraris.

## LES MOULINS – Utilisation de la force Hydraulique

En 1843, pas moins de quatorze moulins sont en activités sur la commune actuelle de Libin. À côté des moulins à farine, la Lesse a fourni l'énergie à des moulins à tan, à huile, à papier... sans compter les fouleries et les moulins à battre la poudre.

### Le moulin des Wézelveaux

Sans pouvoir dater avec précision la construction de ce moulin, il est pourtant possible de situer son origine dès les premières années qui ont suivi l'annexion de la Belgique par les Français. En effet, si le moulin n'est pas encore repris dans l'inventaire dressé en 1795, la première trace écrite connue à ce jour remonte au 5 pluviôse de l'an XIII, soit le 25 janvier 1805. Il est resté de nombreuses années dans la patrimoine de la famille Romponsart-Dubois (propriétaire de la salinerie citée ci-dessus) qui l'a vendu plusieurs fois à des meuniers incapables de payer. À chaque fois, la famille Dubois a récupéré son bien avant de le revendre. Il est encore appelé par les anciens du village « le moulin de la Souris », une déformation du nom d'une meunière, la veuve Dessery. La roue à aube a été remplacée – elle tourne à l'envers ! – lorsque la famille De Ruydts a transformé le moulin en seconde résidence.

### Après un violent orage

Le 23 juillet 1865, suite à un violent orage, le conseil communal dresse un état des lieux et estime la somme nécessaire aux réparations :

1. Enlèvement complet du ponceau entre Libin et Villance.
2. Destruction du pont entre Transinne et Villance.
3. Destruction du pont de la Rochette entre Villance et Anloy.
4. Effondrement de la moitié du pont entre Maissin et Villance.
5. Dégradation au pont entre Maissin et Transinne.
6. Dégradations aux chemins dans toutes les directions.

Travaux estimés à 10 ou 12.000 F à Villance.

### La centrale électrique

À proximité, nous suivons le chemin bordé par un canal important. À certains endroits, de hautes dalles en schistes ont été dressées pour assurer son étanchéité. Il ne s'agit pas ici d'un bief d'abissage comme nous en avons rencontré un au départ de notre promenade. Ce canal a été creusé en 1906-1907 par un certain Tournay qui a fait construire le bâtiment (démoli récemment) abritant une centrale électrique. Cette première installation a été confiée à Clément Castus qui en a assuré le fonctionnement jusqu'en 1920-1921. Elle fournissait l'électricité aux villages voisins.

### Le moulin Crasset

Il se situait en aval du pont Marie-Thérèse et n'a laissé que quelques traces au sol. Les archives, nous apprennent que le 1 avril 1825, J. Crasset, meunier à Maissin, demande de conserver le moulin construit sans autorisation, il y a vingt-quatre ans. Suite

à des réclamations de certains riverains, de nombreuses conditions lui sont soumises mais Crasset est autorisé à conserver son moulin.

## La scierie de Charlepont

Nous passons sur la rive gauche de la Lesse en traversant Charlepont édifié vers 1840 lors de la construction de la route Bouillon-Tellin. Nous suivons de nouveau un canal. Il nous conduit vers une nouvelle installation située près de *Wez des Vaux* (Wézelvaux). Le 2 novembre 1825, Jean-Joseph Marichal de Transinne demande l'autorisation de construire une scierie à bois et un tour pour concasser les graines huileuses au lieu-dit *Charlepont*. À cette époque, douze scieries sont en activité dans le cantonnement de Saint-Hubert dont celles de Villance, Redu (Binon), Pont-à-Libin, Ochamps et Anloy.



Le pont de Lesse et le calvaire.(Carte postale – Coll. Jean-Marie Moyen)

## Le moulin de Molhan

Le chemin que nous suivons longe la rivière et conduit directement vers Lesse par une vallée fortement encaissée. En aval, la Lesse quitte la première assise du Lochkovien supérieur (G2a, Formation d'Oignies) pour s'enfoncer plus profondément dans les roches plus jeunes et plus tendres de G2b, Formation de Saint-Hubert. En contrebas, des petites parcelles d'épicéas et de chênaies-charmaies s'entremêlent, créant une impression désordonnée. Ces plantations récentes occupent principalement les anciens prés de la Saint-Jean qui fournissaient un foin de qualité aux agriculteurs. Un petit chemin conduit directement au moulin Molhan<sup>6</sup>. Actuellement, le site est occupé par des seconds résidents et respire la quiétude. Il n'en fut pas toujours ainsi. Jusqu'à la Révolution française, la population du ban venait y moudre son grain. De nombreuses dynasties de meunier s'y sont installées. Dans la liste des meuniers qui ont occupé Molhan, on retrouve un certain Gérard Marée de 1602 à 1619. C'est Joseph Libert qui fut le dernier meunier de Molhan en 1909. Il cessa ses

6 Ce toponyme est à ranger à côté de Han-sur-Lesse, Ham-sur-Heure, Han-du-Han (Semois). Han signifie « une courbe dans le profil d'une rivière ».

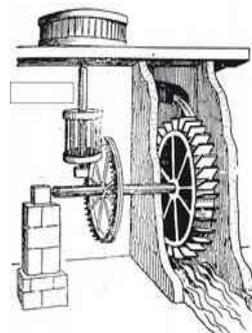
activités au lendemain de la première guerre mondiale. Le moulin, actuellement en ruines, fut alors acquis par un groupe de personnes qui voulaient implanter une centrale électrique un peu en aval. Les villageois, assez fiers du passé de ce site affirment que la reine Astrid en était tombée amoureuse et aurait voulu l'acheter. La transaction ne se réalisa pas mais plus tard, il fut, à l'initiative de Charles Delaite, le lieu de rendez-vous de plusieurs peintres de l'Ardenne (Heintz, Barthélémy, Raty ...) qui sont venus y planter leur chevalet et traduire sur leurs toiles la magie des lieux. La construction actuelle a été aménagée par le Dr Vanderlinden de Gand. En aval du moulin de Molhan, rive gauche, on voit encore les traces d'une centrale électrique que certains habitants de Saint-Hubert avaient décidé de construire à cet endroit pour approvisionner les villages voisins.



Le moulin de Molhan tel qu'il apparaissait avant la dernière guerre.(Carte postale – Coll. Jean-Marie Moyen)

Sur la rive opposée, nous apercevons de loin un autre moulin, celui de Lesse appelé aussi moulin Fagneray. Comme la plupart de ces ouvrages utilisant la force hydraulique, il est maintenant converti en seconde résidence.

*Toutes ces évocations nous ont permis de constater comment les hommes ont utilisé la Lesse et ses affluents d'une manière bien différente et bien plus respectueuse qu'aujourd'hui. Depuis une cinquantaine d'années, hormis les pêcheurs qui y trouvent leur loisir, nous demandons à nos rivières de conduire un peu plus loin nos eaux usées, de les épurer partiellement et si possible de ne pas nous déranger lors des crues automnales ou printanières. Est-ce bien raisonnable ?*



## Le bois-gentil (*Daphne mezereum* L.)

JEAN LEURQUIN

**Le trajet de l'excursion de ce jour, concocté par notre irremplaçable guide, naturaliste et historien, Jean-Claude Lebrun, nous a donné l'occasion d'observer deux pieds fleuris de *Daphne mezereum*, en rive gauche de la Lesse, entre Villance et Lesse. L'étonnement et la curiosité de certains participants méritaient de faire un petit commentaire sur cette espèce.**

Le bois-gentil, ou bois-joli, est un arbrisseau de 30 à 100 cm de hauteur qui fleurit de février à avril, avant la feuillaison. Les fleurs roses ou rouges sont très odorantes et les fruits (drupes rouges) brillants et globuleux (5-8 mm de diamètre), très toxiques, possèdent des propriétés tinctoriales (belle coloration rouge de la laine). Il est souvent cultivé pour l'ornement des jardins et, à partir des fruits tombés, la germination se fait aisément.

C'est une espèce eurosibérienne, dispersée de l'étage collinéen à l'étage subalpin, jusqu'à 2300 m., elle est commune en montagne.

Forestière, elle occupe des sols frais, riches, de préférence calcarifères, supportant l'ombre des frondaisons mais fleurissant à la lumière.

De manière générale, elle participe, sur notre territoire wallon, à la strate arbustive des hêtraies, hêtraies-chênaies, chênaies-charmaies surtout calcicoles, ainsi qu'aux mégaphorbiaies enclavées dans les massifs forestiers.

En basse Ardenne, et contrairement à ce que l'on pourrait croire, elle s'inscrit modestement dans les aulnaies-frênaies alluviales et les chênaies pédonculées à bistorte non affectées par les crues, pour autant que le substrat respecte sa sensibilité à l'asphyxie racinaire.

C'est ainsi que, lors de nos explorations (M.Th. Romain et moi-même) des ruisseaux de basse Ardenne, (Wimbe, Glan, Almache, Our), nous l'avons rencontrée à maintes reprises en forêt alluviale, confirmant son caractère montagnard et sa large amplitude écologique.

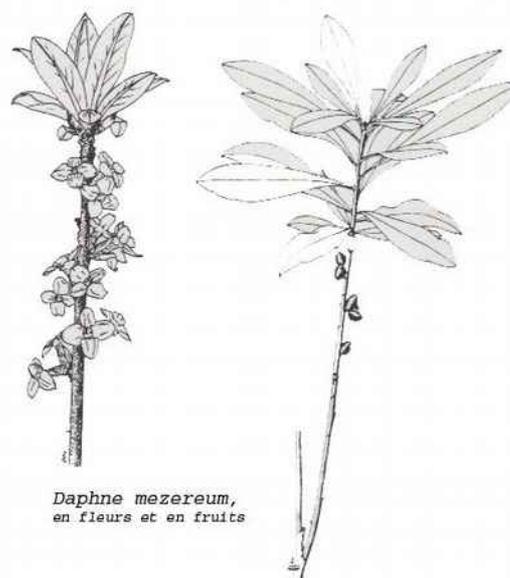


Photo Daniel Tyteca



Photo Daniel Tyteca

Dimanche 27 mars

## Gestion au Gros Tienne: dégagement des layons (ramassage et mise en tas)

DANIEL TYTECA

*Et le 27 mars, toujours sous un soleil radieux bien que le ciel fût un peu laiteux, ... nous nous retrouvons au Gros Tienne, Stéphane accompagné d'une recrue, et moi-même accompagné de ma recrue, Laureline.*

A trois d'abord, à quatre plus tard, nous avons abattu du bon boulot : débroussaillage d'un diverticule en lisière de la pelouse, vers le centre de la réserve, déplacement puis mise en tas des produits de la coupe ; ensuite, éclaircie et dégagement de quelques arbres dans une nouvelle ouverture pratiquée vers le fond de la réserve, jusque pratiquement au sommet du Gros Tienne.

Rappelons que le Gros Tienne de Lavaux-Ste-Anne est l'un des sites les plus prestigieux de notre région, où l'on retrouve pas moins de 16 espèces d'orchidées<sup>7</sup> ainsi que d'autres espèces exceptionnelles, dont la chlore perfoliée (*Blackstonia perfoliata*) qui trouve ici l'un de ses deux seuls sites connus de Wallonie.

Dès le début (au début des années nonante), le Gros Tienne est géré exclusivement par voie mécanique (déboisement, débroussaillage, fauchage, exportation des produits de la coupe), contrairement à de nombreux autres sites de la région, désormais gérés par pâturage.

### Réflexions sur la gestion des sites et lancement d'une enquête

La participation faible, pour ne pas dire nulle, des Natus à ces deux activités de gestion m'a amené à quelques réflexions.

Il n'y a pas si longtemps, peut-être huit ou dix ans, la gestion des sites rencontrait encore un franc succès, avec 20 ou 30 participants par activité. Les « vedettes » étaient toujours le Gros Tienne et le Tienne des Vignes de Resteigne. Je me souviens de cette gestion au Tienne des Vignes, où Imelda nous apportait la soupe dans un grand chaudron ... Une époque révolue ?

Plus récemment, et progressivement, on assiste à une désaffection par rapport à ces activités. Les raisons peuvent en être multiples ; je ne souhaite bien entendu fustiger ni jeter l'opprobre sur personne. Certains d'entre nous estiment qu'il ne faut tout simplement pas gérer et laisser la nature évoluer selon son propre cours. Que de richesses, transmises par les activités séculaires de nos aïeux, ne verrait-on pas disparaître alors ! D'autres observent que, de plus en plus, la gestion est assurée par des équipes de professionnels, parfois financées par des actions comme les programmes Life, et qu'il convient de leur laisser la tâche désormais ... D'autres enfin constatent que nous prenons de l'âge et qu'il est plus judicieux de laisser agir les plus jeunes, membres d'associations davantage tournées vers ce type d'activités.

Je souhaite recueillir votre avis : n'hésitez pas à me faire part de votre réflexion, par e-mail ([daniel.tyteca@uclouvain.be](mailto:daniel.tyteca@uclouvain.be)) ou par courrier. Si cela est opportun, j'en ferai une synthèse à l'occasion d'un prochain Barbouillons. Dans vos commentaires, pouvez-vous répondre notamment aux questions suivantes (liste non forcément limitative) :

- Êtes-vous d'accord avec l'idée qu'il faut gérer nos sites semi-naturels, pour éviter le retour à la végétation primitive, et contribuer ainsi au maintien de la biodiversité que nous connaissons encore, héritée des activités agropastorales traditionnelles ?
- Souhaitons-nous que la gestion des sites (semi-)naturels fasse encore partie des activités proposées à nos membres, à côté des activités de découverte et d'étude de la nature et des actions menées au sein de la Commission de l'environnement ?
- Cette gestion doit-elle être assurée par d'autres groupements, composés soit de professionnels bien équipés, soit de jeunes bénévoles enthousiastes ?
- Ou bien au contraire faut-il relancer les activités de gestion, en les programmant suffisamment à l'avance et, le cas échéant, en allégeant un peu le programme d'activités à l'époque où doivent s'opérer les actions de gestion ?

*Merci à tous pour votre avis et votre collaboration !*



Lors d'une gestion au Tienne des Vignes, 4 février 2007. Photo D. Tyteca

<sup>7</sup> Voir à ce sujet TYTECA, D., Nouvelles de nos orchidées – Compte-rendu d'observations peu banales d'orchidées en Lesse et Lomme, 2007-2009. *Les Barbouillons*, n° 250, novembre – décembre 2009.

Samedi 2 avril

## Les formations du Dinantien dans la région-type. 2ème partie.

JEAN-LOUIS GIOT ET JEAN LEURQUIN

En ce matin radieux, ce sont 19 participants qui se retrouvent au pied d'un Rocher Bayard baigné de soleil. Après une rapide récapitulation concernant les formations étudiées lors de l'excursion du 28 novembre 2010 (voir *Les Barbouillons n°257*), et particulièrement celles exposées sur le site, le cap est mis sur la gare de Dinant afin d'aborder le Viséen supérieur et plus spécifiquement l'étage livien.

### Le contexte paléogéographique

Au Livien, il y a environ 340 à 335 millions d'années (Ma), une mer très peu profonde envahit à nouveau très progressivement la plate-forme carbonatée qui s'est constituée depuis le début du Carbonifère au bord sud du Massif du Brabant (fig. 1). Cette plate-forme avait été partiellement exondée lors du retrait sévère de la mer à la fin du Moliniacien.

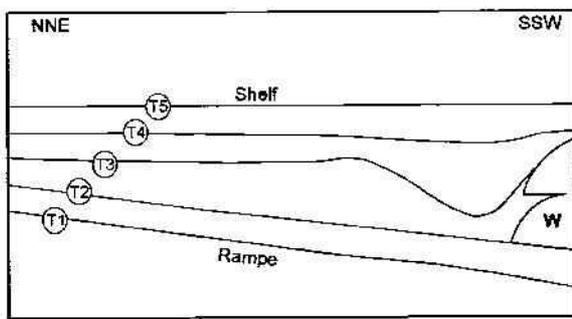


Figure 1. Profil du Bassin de Namur-Dinant au Dinantien montrant l'évolution progressive d'une rampe vers une plate-forme (le Massif du Brabant, s'il était figuré, se trouverait à gauche de la figure). T1 : contact Dévonien-Carbonifère ; T2 : sommet du Tournaisien inférieur ; T3 ; sommet du Tournaisien supérieur ; T4 : sommet du Viséen inférieur ; T5 : milieu du Viséen supérieur ; W : monticules waulsortiens (DEVUYST, HANCE et POTY, 2005).

L'excursion du 20 novembre 2010 nous a fait traverser les niveaux T1 à T3 ; celle du 2 avril 2011 concerne les niveaux T4 et T5.

La sédimentation est rythmique car influencée par les oscillations bathymétriques (= dépendantes de la profondeur du fond marin) induites par des variations de la subsidence et/ou du niveau de la mer.

Ainsi, quand la profondeur de l'eau augmente, le milieu est en communication avec le large et le brassage des eaux s'avère propice à l'épanouissement de la faune. Les sédiments qui se déposent sur la plate-forme sont riches en débris d'organismes et leur accumulation donnera naissance à des calcaires bioclastiques<sup>8</sup>.

Quand par contre la profondeur d'eau diminue, les échanges avec le milieu marin s'atténuent.

Ces phases régressives sont bien marquées dans la partie

8 Composé de fragments d'organismes vivants, du grec *bios*, vie et *klastos*, brisé.

supérieure du Viséen moyen (V2b)<sup>9</sup> et au Viséen supérieur (V3ba et β) (voir fig. 2 pour la concordance avec les formations). Dans ces eaux moins aérées, la vie manifeste beaucoup moins de vigueur. La boue carbonatée qui s'y dépose est piégée par des algues et des bactéries. L'accumulation de ces sédiments conduira à la formation de calcaires fins, parfois à stromatolithes<sup>10</sup>.

Quand l'évaporation devient plus intense, la concentration en sels de l'eau augmente (Ca<sup>2+</sup>, Na<sup>+</sup>, K<sup>+</sup>, SO<sub>4</sub><sup>2-</sup>, Cl<sup>-</sup>) et des minéraux d'évaporites précipitent : gypse (CaSO<sub>4</sub>.2 H<sub>2</sub>O), anhydrite (CaSO<sub>4</sub>), halite (NaCl).

Le V3by se marque par une poussée transgressive qui constitue la principale transgression du Viséen supérieur.

L'évolution de la sédimentation subit alors l'influence de la phase sudète de l'orogénèse varisque (= hercynienne) qui entraîne à cette époque le soulèvement de l'Ardenne, au sud du Bassin. Au nord, la plate-forme continentale se transforme en lagune littorale, encore temporairement envahie par la mer dans laquelle la sédimentation deviendra beaucoup plus détritrique, suite à l'érosion des reliefs situés au sud de nos régions (dépôts de shales et de schistes).

### La coupe de la gare de Dinant (fig. 2)

On découvre la coupe par le sud, au passage à niveau de la route de Philippeville. Le nez du talus, au-dessus de l'entrée de la rue montant vers Wespin est formé par les calcaires fins du sommet de la **Formation de Neffe** (V2a), sommet du Moliniacien.

Les calcaires de la base de la **Formation de Lives** (V2ba) contiennent un premier niveau de brèche<sup>11</sup>. Une séquence de calcaires bioclastiques terminée par des calcaires algaires et stromatolithiques les surmonte (V2bβ). Le développement d'une autre brèche se marque déjà au sommet de cette séquence où alternent intercalations bréchiques et calcaires stratifiés ; ce caractère stratifié disparaît progressivement vers le haut, la bréchification s'affichant de plus en plus intensément, avec un ciment tantôt rouge brique, tantôt gris. Ces niveaux appartiennent à la **Formation des Grands Malades**. Des roches appartenant au Houiller (non visibles) occupent le milieu de la coupe.

9 La partie inférieure (V2a) correspondrait au comblement des zones restées en dépression au Viséen inférieur (V1). Cette auge n'aurait pas été fermée comme le lagon du V1 (Moliniacien, Formations de la Molinee et de Salet) mais ouverte vers le large ; s'y sont déposés les calcaires clairs en gros bancs, massifs, de la Formation de Neffe (BOUCKAERT *et al.*, 1971).

10 Construction discoïde ou mamelonnée due à des cyanophycées.

11 Brèche : de l'Italien *breccia*, pierre cassée.

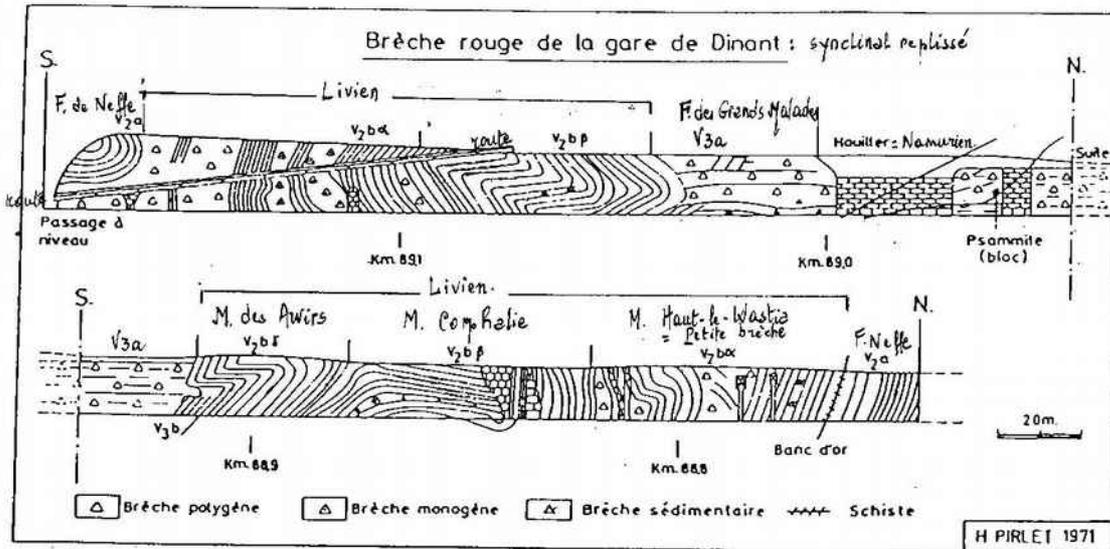


Figure 2. Illustration schématique de la partie sud de la coupe de la gare de Dinant. La Formation de Lives est affectée de grands plis couchés imbriqués dans des parties bréchiques (modifié d'après PIRLET, 1972).

Au-dessus de la zone bréchique, dans la partie nord de la coupe, on retrouve des calcaires stratifiés (V2b $\gamma$ , V2b $\beta$  et V2b $\alpha$  puis V2a, séparé de V2b $\alpha$  par un niveau conglomératique à ciment argileux, le **Banc d'or de Bachant**, caché ici par la végétation).

D'une façon générale, la coupe semble pouvoir être interprétée comme un synclinal secondaire.

Les importantes déformations observées et particulièrement les grands plis couchés peuvent en partie être expliqués par la fragilisation de la structure lors de la bréchification.

## Le phénomène bréchique

Il existe plusieurs hypothèses concernant la formation des brèches :

- origine sédimentaire, la brèche résultant de glissements de terrains sous-marins (slumps) ;
- origine tectonique : « raclage » et accumulation de terrains empruntés au front d'une nappe de charriage (olistostrome) lors du glissement en nappe des calcaires du Viséen supérieur et des schistes du Silésien suite à une phase de surrection précoce de l'orogénèse varisque;
- dissolution de niveaux évaporitiques intercalés dans les calcaires issus de tapis algaires déposés dans un milieu peu profond de type lagunaire; ces évaporites dissoutes par la circulation d'eau moins saline ou douce auraient provoqué l'effondrement des couches de calcaires à stromatolithes les recouvrant. Cette troisième hypothèse est celle privilégiée pour la Formation des Grands Malades.

## L'ancienne carrière Watrresse à Anhée-Jonction

Cette carrière, en partie souterraine, offre une belle coupe du Groupe du Hoyoux – Warnantien (Viséen supérieur) (**fig. 3**).

Les calcaires stratifiés y ont un caractère séquentiel : bases des séquences<sup>12</sup> bioclastiques auxquelles succèdent des calcaires algaires des milieux confinés. L'épaisseur de ces séquences varie de quelques décimètres à quelques mètres tout au plus.

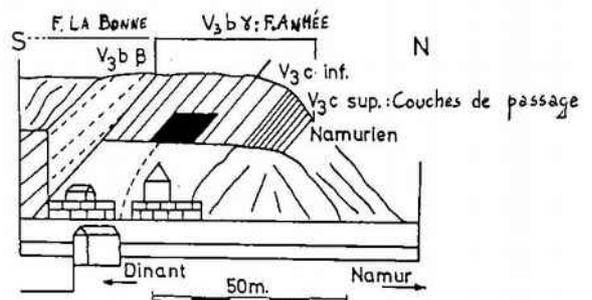


Figure 3. L'ancienne carrière Watrresse à Anhée-Jonction (modifié d'après PIRLET, 1968).

12 Une séquence correspond à un changement progressif du milieu (succession de faciès), conditionné par l'évolution du niveau marin (par exemple, milieu ouvert → milieu lagunaire). En cas de variation de haute fréquence du niveau marin, on parle de paraséquences (BOULVAIN, 2010).

Le Groupe comprend deux formations, de bas en haut :

1. la **Formation de la Rivière Bonne** avec
  - le Membre de Thon-Samson, non visible ici (V3b $\alpha$ ) ;
  - le Membre de Poilvache (V3b $\beta$  + partie inférieure du V3b $\gamma$ ) ;
2. La **Formation d'Anhée** (V3b $\gamma$ ), comportant un Membre inférieur et un Membre supérieur.

Le front de taille gauche de la carrière appartient au Membre de Poilvache (V3b $\beta$  + V3b $\gamma$  inf.), avec des paraséquences de calcaires bien lités clairs à foncés, dominés par des calcaires pauvres en grains<sup>13</sup> et des calcaires stromatolithiques. Le sommet est marqué par la présence de couches fines se délitant en une poussière gris très foncé, la cinérite, composée de cendres volcaniques argilisées, dont l'origine se situerait dans l'activité volcanique du Massif des Vosges.

Au-dessus de cette couche cinéritique, le Membre inférieur de la Formation d'Anhée (V3b $\gamma$ ) débute par des paraséquences de calcaires foncés, dominés par des calcaires bioclastiques, caractéristiques des milieux ouverts (phase transgressive). Les calcaires foncés furent exploités sous le nom de « Marbre Bleu belge ». Les quelques mètres de calcaires superposés au « Bleu belge », partie basale (V3c inf.) de l'ancien V3c, sont rattachés à ce membre.

Le Membre supérieur se compose de calcaires argileux, de shales et de shales siliceux avec des nodules phosphatés (V3c sup.). Quelques niveaux cinéritiques sont à nouveau observés. Le Membre supérieur témoigne d'une phase transgressive et constitue une zone de transition vers la sédimentation détritique du Namurien (Houiller), d'où sa dénomination de « Couches de passage » par les auteurs. Au nord du site, dans le talus, des schistes noirs très friables sont bien visibles ; pour ROBASZYNSKI et DUPUIS (1983), ils appartiennent à la base du Namurien (Formation de Chokier).

C'est dans la carrière qu'est pris le repas de midi, tiré du sac ou sous la forme d'un cornet bien national, certains ayant en effet succombé aux effluves émanant de la friterie qui occupe actuellement une partie du site carrier.

### L'ancienne carrière de Anhée- Moulins

Une ancienne carrière borde la route Anhée-Namur depuis la vallée de la Molinee jusqu'à une station service. On peut y observer une coupe exposant du sud au nord (**fig. 4**) :

- derrière une cabine électrique, le V2b $\beta$  (**Formation de Lives inf.**), rythme le plus épais du V2b (15-20 m.), à base bioclastique et dont la partie supérieure, finement litée, est constituée de calcilutites (calcaires à éléments < 62,5  $\mu$ m) ;
- quelques rythmes supérieurs du V2b $\gamma$  (**F. de Lives sup.**), des stromatolithes, plus clairs à l'affleurement, fermant le sommet des rythmes ;
- une brèche épaisse déjà observée à la gare de Dinant (**F. des**

13 Grains : fossiles, fragments de fossiles ou corpuscules inorganiques. Ils sont englobés dans une matrice de boue calcaire (micrite), le ciment étant constitué de carbonate de calcium précipité après le dépôt (BOULVAIN, 2010).

### **Grands Malades** ;

- le V3b $\alpha$ - $\beta$  (**F. de la Riv. Bonne**) avec le Membre de Thon-Samson, soit quelques séquences de calcaires massifs surmontés de calcaires de milieu confiné, rubanés, à entre-lits schisteux et cinéritiques, cette partie du Viséen supérieur étant bien rythmée ; au niveau de l'escalier descendant du pont vers la vallée de la Molinee, les calcaires du V3b $\beta$  (M. de Poilvache) sont essentiellement stromatolithiques.

Le V3b $\gamma$  (**F. d'Anhée**) qui termine l'affleurement est assez fossilifère et représente la principale transgression du Viséen supérieur en Europe occidentale (calcaires exploités à Anhée-Jonction comme Bleu belge) (ROBASZYNSKI et DUPUIS, 1983).

### Les rochers des Grands Malades à Beez

Durant le trajet Anhée-Namur, nous avons quitté le Synclinorium de Dinant et pénétré dans celui de Namur.

Les magnifiques falaises de Beez appartiennent à la partie supérieure du Livien : la **Formation des Grands Malades**.

Cette formation comprend 3 membres, de bas en haut :

- le Membre de Seilles, d'une épaisseur de 35 à 55 m, constitué de bancs épais en paraséquences dominées par des calcaires bioclastiques et oolithiques coiffés de bancs argileux, riches en brachiopodes et rugueux ;

- le Membre de Maizeret, d'une épaisseur de 35 m, composé de calcaires en bancs épais, dolomitiques et bréchiques avec de nombreux lits de calcite, notamment prismatique (interprétés comme des pseudomorphoses d'évaporites, c'est-à-dire où le minéral originel a été remplacé par la calcite) ; les brèches peuvent dominer ;

- le Membre de Bay-Bonnet, d'une épaisseur de 8 m avec du calcaire laminaire et stromatolithique en bancs épais, riches en gastéropodes.

L'essentiel des rochers des Grands Malades appartient au Membre de Maizeret. On y observe une roche calcaire de teinte grise, constituée d'éléments aux formes anguleuses de dimensions très variables, englobés par un ciment à granulométrie fine. La stratification est quasi horizontale

### **Les Grands Malades**

Le nom du site fait référence à la présence d'une maladrerie, l'Hôpital des Grands Malades, attesté depuis 1153. Il s'agissait de la léproserie de Namur, qui fut abandonnée au 16<sup>ème</sup> siècle et qui se situait à l'extrémité occidentale du site, au pied des rochers, à l'emplacement de l'actuelle route de Hannut (**fig. 5**). La ville de Namur vendit les bâtiments aux carriers en 1846.



Figure 5. L'hôpital des Grands Malades en 1821, dessin à l'encre du général Howen (Club alpin).

L'exploitation des carrières est déjà renseignée en 1516 et son début remonterait au 14<sup>ème</sup> siècle. Les fours furent édifiés entre 1872 et 1882 par la famille Fallon. La chaux en roche de première qualité était destinée aux aciéries de Vireux, la chaux en roche restante à celle du Grand-Duché. Quant à la chaux magnésienne, et aux résidus de combustion (cendrées), ils étaient utilisés en agriculture. L'activité cessa en 1971.

Sur la route de Beez s'élevait un ermitage (fig. 6), adossé au

rocher. Le dernier ermite, le frère Joseph, demeuré dans sa fonction malgré l'interdiction de la vie érémitique par Joseph II en 1783, s'était singularisé par l'instauration d'un guignol sacré. Chaque année, au temps de Pâques, il jouait la Passion au moyen de marionnettes en bois mues par un mécanisme. A l'ouest de l'édifice, également acquis par les carriers en 1846, furent construits les premiers fours. Le petit bâtiment fut victime de l'extension de ceux-ci en 1880.

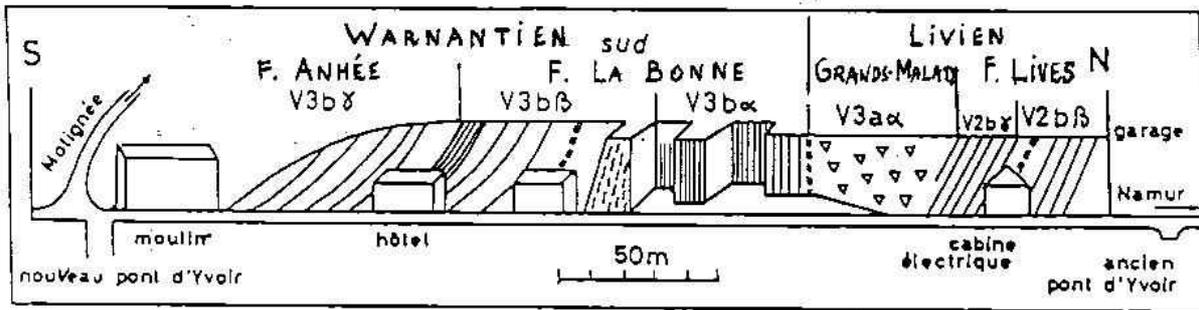
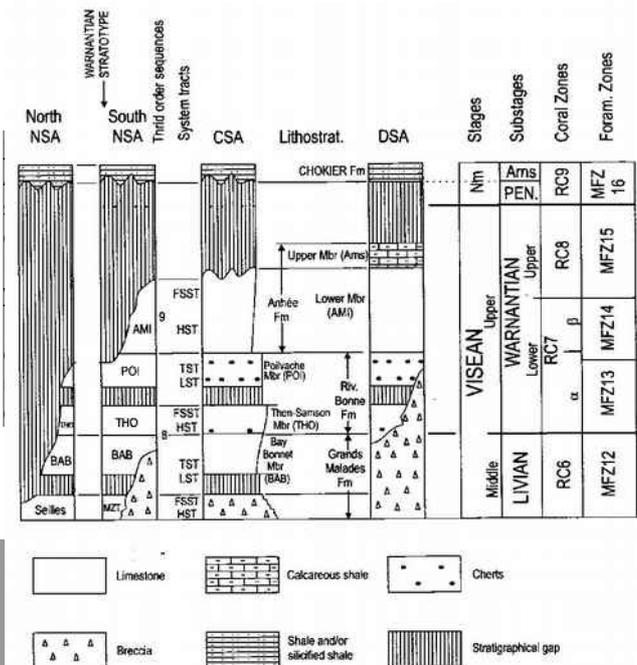


Figure 4. Coupe de Anhée-Moulins (modifié d'après PIRLET,1968).



Figure 6. L'ermitage au 19<sup>ème</sup> siècle (Club alpin)

Figure 7. Echelle lithostratigraphique du Warnantien (POTY et HANCE, 2006). On constate bien la différence qui existe entre le bord sud sud du Synclinorium de Namur (South NSA) au stratotype du Warnantien (Thon-Samson) et le Synclinorium de Dinant (DSA).

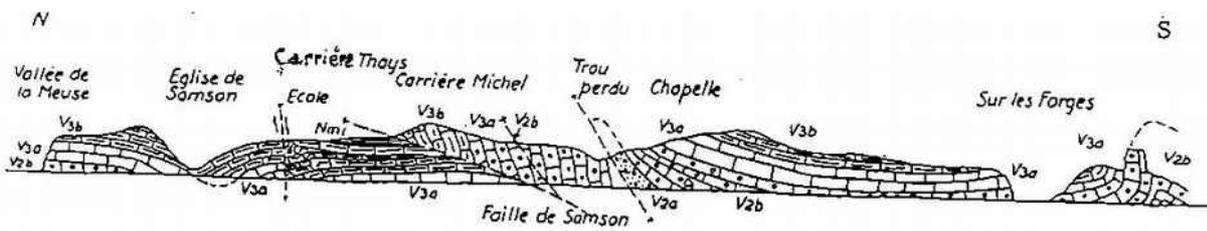


La majeure partie des roches exposées appartient au Groupe du Hoyoux (**Formation de la Rivière Bonne**) avec, de bas en haut :

- le **Membre de Thon-Samson** qui comprend des calcaires bioclastiques à cherts, puis un lit de calcaires stromatolithiques, eux-mêmes couverts par quelques mètres de bancs massifs de calcaires riches en crinoïdes ;
- le **Membre de Poilvache** avec de minces bancs de calcaires stromatolithiques à intercalation de calcaires argileux, appelés par les carriers « plates escailles » ; des calcaires en bancs plus épais, stromatolithiques à bioclastiques, les recouvrent.

Ces calcaires sont surmontés de quelques bancs d'argilite et de siltites, souvent brunâtres, qui constituent la base du Namurien (**Formation de Chokier**).

Une zone faillée est bien visible dans la partie nord de la carrière : les plates escailles y sont affectées par de petits plis et les roches voisines sont fracturées. Il s'agit là d'une faille mineure, assez redressée, à pendage nord et à très faible rejet vertical.



Namurien : Fm de Chokier Viséen supérieur : Groupe du Hoyoux (V3b) Viséen supérieur : Fm des Grands Malades (V3a) Viséen moyen : Fm de Lives (V2b)  
Viséen moyen : Fm de Neffe (V2a)

Figure 8 : Profil le long de la partie inférieure de la vallée du Samson (FOURMARIER, 1943 et PIRLET, 1956 in LOMBARD, 1957)

Dans la **carrière Michel**, située un peu plus au sud, on peut observer une faille de chevauchement oblique, à pendage sud, ayant occasionné un rabotage des couches viséennes (du Groupe du Hoyoux) et namuriennes ; ces dernières se présentent sous la forme d'une zone en coin dans la partie nord, à biseau s'amenuisant et disparaissant vers le sud. Sous la faille (mur), les siltites namuriennes sont plissotées et disloquées tandis qu'au-dessus (toit), ce sont les couches viséennes qui ont fait l'objet d'un plissement complexe. Ces couches appartiennent au flanc nord d'un anticlinal déversé et faillé (DEJONGHE et JUMEAU, 2007) (fig. 8).

### Thon-Samson, le site fortifié

Des vestiges de fortifications sont encore visibles dans le village de Thon-Samson.

A l'époque romaine (milieu du 4<sup>ème</sup> siècle ?), un camp retranché fut établi sur l'éperon séparant la vallée du Samson de celle de la Meuse. Les restes d'un cimetière franc furent découverts sur le plateau de même que des objets attestant d'une occupation à l'époque mérovingienne. Au Moyen âge, les Comtes de Namur y édifièrent une forteresse destinée à surveiller la vallée de la Meuse de Marche-les-Dames à Sclayn. Elle était le siège du bailliage d'Entre Meuse et Arche. Restauré en 1199 par Philippe le Noble, Comte de Namur, le Château fut renforcé en 1216 par l'époux d'Ermesinde de Luxembourg, Waléran de Limbourg, qui s'en était emparé. En 1404, Guillaume II de Namur en fit une citadelle jugée imprenable. De fait, devenue bourguignonne, elle résista aux assauts des Liégeois au 15<sup>ème</sup> siècle. Avec le développement de l'artillerie et la présence d'une garnison beaucoup plus importante à Namur, elle perdit ensuite progressivement son intérêt. Le site fortifié, dont subsistait une partie du mur d'enceinte ainsi que deux tours, fut donc démantelé et détruit en 1690, par Charles II, roi d'Espagne, sous prétexte de ruine imminente.

*C'est évidemment enchantés de cette enrichissante journée que nous en sommes retournés, qui chez soi, qui cherchant courageusement une humble taverne pour se désaltérer, obligé de gagner Andenne pour ce faire, nos beaux villages condrusiens n'offrant plus cette possibilité à leurs visiteurs...*

NSA	CSA	DSA north	DSA south	ASA	Seq.	Foram zones	sst.	st.
		Anhée			9	MFZ15	Warn.	Viséen
		Poilvache				MFZ14		
		Thon-Samson		?	8	MFZ13	Livian	
		Bay Bonnet		Calc. St. Hilaire et St. Remy-Chaussée Calc. Limont		MFZ12		
		Seilles		Calc. Limont	7			
		Lives			6	MFZ11	Molitiacian emend	
		Neffe				MFZ10		
		Terwagne	Sovet - Salet	Salet Mol. Terwagne	5	MFZ9	Yvoirian	
			Sovet	Molignée				
		Longpré	Avins	Leffe	4	MFZ8	Yvoirian	
		Engihoul	Flémalle	Leffe		MFZ7		
			Martinrive		3	MFZ6	Yvoirian	
			Ourthe			MFZ5		
			Yvoir	Bayard	2	MFZ4	Hastarian	
			Maurenne			MFZ3		
		Engihoul	Landelies		1	MFZ2	Hastarian	
			Pont d'Arcole			MFZ1		
			Hastièrre upper member	Hastièrre ?	1	DFZ8	Str.	
			Hastièrre lower - middle members	Avesnelles		DFZ7		
			Comblain-au-Pont	Etroeungt			Fa.	

Figure 9. Échelle stratigraphique du Famennien terminal au Viséen supérieur, présentant les formations rencontrées au cours des deux excursions, au bord sud du Synclinorium de Dinant (DSA) ainsi qu'au bord sud du Synclinorium de Namur (NSA) en ce qui concerne les deux dernières stations (DEVUYST, HANCE et POTY, 2005).

## Sources consultées

Sites : Concernant le site des Grands Malades : [www.clubalpin.be](http://www.clubalpin.be)  
Concernant le site fortifié de Thon-Samson : [www.valleedusamson.be](http://www.valleedusamson.be)

## Livres et revues

BOULVAIN F., 2010 - *Géologie. Pétrologie sédimentaire. Des roches aux processus*. Technosup. Ed. Ellipses, Paris. 259 p.

CONIL R., MORTELMANS G., PIRLET H., 1971 - *Aperçu géologique des formations du Carbonifère belge*. In BOUCKAERT et al., Professional Papers, N° 2., p.23. Service géologique de Belgique, Bruxelles.

CONIL R., PIRLET H., LYS M., LEGRAND R., STREEL M., BOUCKAERT J., THOREZ J., 1967 - *Échelle biostratigraphique du Dinantien de la Belgique*, Professional Papers N° 13, 56 p., 2 pl., Service géologique de Belgique, Bruxelles.

D'ARDENNE Jean (Léon DOMMARTIN), 1898 - *L'Ardenne. Guide du touriste et du cycliste*. Tome 1, Ed. Royez, Bruxelles, 390 p., 5 cartes.

DEVUYST F.X., HANCE L., POTY E., 2005. - *The Dinantian of Southern Belgium revisited: sedimentary history and biostratigraphy. A guide book of key sections*. SCCS - Field Meeting - 24-29 - 05 - 2005. Emended version of the guidebook. 74 p.

DEJONGHE, L., JUMEAU, F., 2007 - *Les plus beaux rochers de Wallonie*.

Géologie et petite histoire. Service géologique de Belgique, Bruxelles, 358 p.

LOMBARD A., 1957 - *Géologie de la Belgique*. Les Naturalistes Belges. 168 p.

PIRLET H., 1968 - *La sédimentation rythmique et la stratigraphie du Viséen supérieur V3b, V3c inférieur dans les synclinoriums de Namur et de Dinant*. Académie royale de Belgique, Classe des Sciences, Mémoires, 17/4 :1-98

PIRLET H., 1972 - *La « Grande Brèche » viséenne est un olistostrome. Son rôle dans la constitution du géosynclinal varisque en Belgique*. Ann. Soc. Géol. Belg., XCV, 53-134.

POTY E., HANCE L., 2006 - *Warnantian* in DEJONGHE L., Chronostratigraphic units named from Belgium and adjacent areas, Geologica Belgica, Vol. 9, N° 1-2, 134-144

ROBASZYNSKI, F., DUPUIS, C., 1983 - *Guides géologiques régionaux. Belgique*. Ed. Masson, 204 p. 8 pl.

Documentation inédite

LEURQUIN, J., 2009 - *Les formations du Dinantien dans la région-type de Dinant*. Dossier illustré. Wellin, 79 p.

Samedi 9 avril

## Sortie ornithologique à Lessive

MARC PAQUAY

*Un très beau lever de soleil annonçait une belle journée ... malheureusement, le ciel s'est couvert très nettement après huit heures. Les premières heures du matin sont les plus favorables pour l'écoute des chants. Le froid et le temps couvert ralentissent très fort l'activité. Les oiseaux y sont fort sensibles et nous avons pu le constater encore une fois. Heureusement, le soleil nous est revenu vers la fin de matinée donnant un peu de regain aux vocalises de nos amis à plumes.*

Le Rouge-queue à front blanc, tôt rentré cette année, était en poste à l'orée du village. Plus loin, dans le bocage de Cobry : un premier et timide chant de la Fauvette babillarde, une femelle de Tarier pâtre en alerte, un chant bref de Bruant des roseaux, possible nicheur dans le coin, quelques Pouillots fitis bien rentrés déjà.



Pouillot fitis.  
<http://www.lesitelaplume.com>

Tout au long de la promenade, nous avons remarqué de fréquents vols de Geais dans des directions variées. On peut supposer qu'il s'agit de mouvements de remontée des nombreux oiseaux ayant hiverné dans nos régions.

Quelques cris de Grive mauvis sont aussi détectés : le passage se termine, les mauvis rejoignent la taïga !



La grive mauvis.  
<http://lesoiseauxfamiliersdesjardinssetparcsdewallonie.blogspot.com>

Toute la matinée, des vols de Héron cendré rentrant vers la colonie sont remarqués : un comportement qui signale des nourrissages de jeunes au nid.



Héron cendré au nid. <http://alpesoiseaux.free.fr>

En fin de parcours, en bordure du bois de la Héronnerie, un Pic mar se fait entendre de même qu'un épeiche non loin d'une cavité, peut être occupée ... En lisière, un Pipit des arbres nous fait un vol chanté parfait.



Pipit des arbres;  
<http://www.oiseaux.net>

## Compte rendu de la séance environnement des NHL du 24 mars 2011

GEORGY DE HEYN ET LOUIS DELTOMBE

Divers points ont été abordés, mais nous pouvons retenir :

### 1) Certification PEFC

Philippe Corbeel représentera les NHL au groupe de travail de la révision des référentiels de la gestion durable des forêts. Sur la cinquantaine de participants (universités, professionnels du bois, chasseurs,..) seuls 2 représentants d'associations de naturalistes participeront aux travaux.

### 2) Surdensité de gibier

Michel David nous a fait part de l'intervention remarquée d'un agent du DNF du canton de Butgenbach lors d'un colloque tenu à Sedan dans le cadre de la gestion forestière. Dans ce secteur les locations pour les zones de chasse ont été supprimées et remplacées par des licences individuelles vendues à des prix démocratiques avec priorité aux résidents, le surplus des licences est vendu aux enchères. Les grandes battues sont interdites, seul le tir à l'affût est autorisé et en dehors des WE afin de ne pas gêner les promeneurs. Le nourrissage en forêt est interdit, mais du sorbier, très prisé par les cervidés, est planté entre les lignes de résineux afin de diminuer les dégâts aux troncs des épicéas, ce qui diminue les frais de la gestion forestière.

3) La mare de Sohier a été curée avant les grandes migrations des batraciens, et une activité didactique dans le cadre des journées de l'eau a été organisée par les NHL.

4) Épandage de lisier : les contacts pris avec SOS Environnement lors de déversements de lisier sur la commune de Rochefort (ferme Bouche,...) ont été très décevants, le pessimisme est de rigueur devant le manque de réaction de la police de l'environnement.

### 5) Ermitage de Hoffschmidt

Un projet mégalomane de « mise en valeur » du site de l'ermitage par la CDRL est violemment critiqué par « les Amis de l'Ermitage de Resteigne » ainsi que par les NHL. Passerelles, aires de barbecue,... ne semblent par avoir les faveurs du collègue échevinal de Rochefort mais rien n'est encore joué.

### 6) Propriété Van Rollegem (Han)

Au pied du Belvédère, en zone Natura 2000 et en Zone Naturelle d'intérêt paysager, la propriété Van Rollegem fait l'objet d'une enquête publique en vue d'y installer un club privé avec salle de concert, restaurant, chambres, parking,... ce qui est complètement aberrant vu la situation du site. Les NHL ont envoyé un courrier pour s'opposer à ce projet mais chaque initiative privée est la bienvenue (l'enquête se terminait le 14 avril). Voir ci-dessous le courrier de Bruno Marée.

Prochaine réunion de la commission environnement : jeudi 12 mai au local de Chanly.



## Courrier adressé par Les Naturalistes de la Haute-Lesse dans le cadre de l'enquête publique en cours concernant la création d'un établissement commercial (club privé, ... ?) du côté d'Hamerenne, entre le Tienne de St Inal et les rochers du Belvédère.

DANIEL TYTECA

**Objet : Demande de permis d'environnement de M. Philippron, représentant la SI AAA, pour transformation et extension d'une habitation et de ses dépendances en vue de l'aménagement d'un club privé, à la Rue du Point de Vue, 1 – 5580 Han-sur-Lesse (ancienne propriété Van Rollegem)**

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins,

Une demande de permis d'environnement a été introduite à propos de l'objet sous rubrique.

Plusieurs arguments nous conduisent à marquer notre très nette désapprobation par rapport à ce projet, parmi lesquels :

1. Le site en question est situé dans une zone Natura 2000 (BE35038) et bénéficie à ce titre de mesures légales assurant sa sauvegarde.
2. Au plan de secteur, le site concerné se trouve également en Zone naturelle d'intérêt paysager, et ne peut donc être l'objet d'un projet de construction. A ce titre, il n'aurait donc pas dû recevoir le permis de bâtir qui lui a été octroyé en 2009, et a fortiori, ne peut recevoir de permis d'environnement en vue de transformation et d'extension.
3. A proximité de l'emplacement, se trouve d'une part le Tienne Saint-Inal, site érigé en Réserve naturelle d'Ardenne et Gaume, remarquable par sa végétation de pelouse calcicole comportant notamment de nombreuses orchidées. D'autre part, l'emplacement se trouve sous le site de la Roche à Serin, érigé en Réserve naturelle domaniale de la Région wallonne, bien connu des naturalistes et touristes qui fréquentent la région, par sa végétation de pelouses calcicoles mais aussi du remarquable point de vue qu'il offre sur les différents paysages de la région, s'étendant jusqu'à l'Ardenne. A ce double titre, le projet d'aménagement et d'extension représente une menace pour les sites en question.
4. Le projet entraînera inévitablement des nuisances par rapport au voisinage, d'une part en raison du bruit provoqué (« installations d'émission de musique amplifiée électroniquement »), d'autre part, par la circulation et le stationnement des véhicules destinés à acheminer le public fréquentant le club projeté, puisqu'il est question d'une capacité de 200 personnes, alors que les emplacements de parking envisagés ne prévoient que 35 places.
5. A proximité du site en question, est prévue au Plan de Secteur une zone d'extension d'habitat (prairies de la Golette Margritte). Lorsque cette implantation sera réalisée, les nuisances évoquées au point précédent seront d'autant plus dommageables.
6. De façon plus générale, l'aménagement projeté est susceptible de contribuer à une extension de la partie urbanisée de Han-sur-Lesse en direction des zones naturelles précitées, ce qui ne nous paraît pas judicieux d'un point de vue d'aménagement du territoire.
7. D'après nos informations, la propriété est longée, dans sa partie sud, par le tracé d'une voie très ancienne qui pourrait être assimilée à un diverticule de chaussée romaine en provenance d'Eprave et en direction d'Hamerenne. Cet ancien chemin passe à hauteur du virage de la côte d'Hamerenne et à proximité de l'entrée de la propriété. Un dépôt récent de remblais (fragments de béton pour un volume d'un camion) en provenance probable des travaux réalisés dans la propriété a été effectué sur le tracé même de la chaussée, sur propriété communale. Il est à espérer que ce dépôt sera enlevé avec délicatesse dans les plus brefs délais, sans dégrader d'éventuels vestiges d'aménagements de la chaussée. Il s'avère en tout cas indispensable de s'en référer au service Archéologique du Service Public de Wallonie pour la Province de Namur.

Pour toutes ces raisons notamment, nous jugeons le projet incompatible avec l'affectation des lieux en zones naturelles, ainsi qu'avec la préservation d'un environnement de qualité pour les générations futures, dans l'optique d'un développement durable de notre région, et nous marquons donc notre vive opposition aux développements projetés.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, l'assurance de notre considération distinguée.



## Avis rendu par l'asbl "Les Amis de l'Ermite de Resteigne" sur le projet de la CLDR de Rochefort pour une « Mise en valeur du site de l'Ermitage à Auffe »

LES AMIS DE L'ERMITE DE RESTEIGNE – ASBL

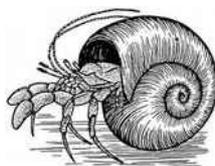
- Suite aux nombreux contacts préalables initiés par l'ASBL avec les responsables communaux de Rochefort, avec la présidence de la CLDR et avec la sprl Lacasse-Monfort, Bureau d'études chargé du suivi du projet (rencontres et exposé auprès du collège échevinal, remise d'un dossier complet, visites sur le terrain,...),
- Suite aux divers courriers et messages transmis aux intervenants et présentant des remarques, réflexions, suggestions et mises en garde concernant les caractéristiques du site et les dangers d'aménagements peu ou mal adaptés,
- Suite aux propositions alternatives concrètes transmises par l'ASBL concernant la possibilité d'effectuer des travaux précis mettant en valeur le site tout en conservant le potentiel historique et en assurant sa pérennité,
- Suite aux contacts informels et accords préalables obtenus par l'ASBL auprès du Département Nature et Forêt, cantonnement de Rochefort,
- Suite à la prospection effectuée sur le terrain, en janvier 2011, avec la Direction du service Archéologie du SPW, Province de Namur, et mettant en évidence le grand potentiel archéologique du site (fortification par éperon barré de l'âge du fer),
- Etant données les caractéristiques naturelles et environnementales remarquables du site,
- Etant donné l'état actuel de quiétude et de conservation biologique du site,
- Etant donné que le site est, aujourd'hui déjà, accessible à un public important (promeneurs, randonneurs, sportifs, groupes scolaires en classes vertes...)
- Etant donné que le site se situe en Zone Natura 2000,
- Etant donnés les travaux de dégagement lent des vestiges actuellement mis en œuvre, depuis 2009, par l'ASBL « Les Amis de l'Ermite de Resteigne », les résultats encourageants obtenus et les études en cours sur le matériel récolté,
- Après étude et analyse du projet (version du 10/11/2010) présenté par la SPRL Lacasse-Monfort,

**l'ASBL « Les Amis de l'Ermite de Resteigne » se déclare :**

- favorable au principe de « mise en valeur du site de l'Ermitage » sur base d'aménagements préservant les caractéristiques esthétiques, paysagères et naturelles du site et garantissant la pérennité du site et des vestiges dégagés.
- particulièrement favorable à l'inventaire par scanner (et traitement des informations) des inscriptions présentes sur le rocher, au pied de la tour, tel que présenté dans le projet.
- défavorable et opposée au projet de mise en place d'une « structure en bois massif fondée » constituée d'« un ponton d'une hauteur maximum de 60 cm dans la première partie du site et d'un ponton sécurisé au niveau du rocher aux inscriptions » avec « trois plateformes d'orientation et d'information ». Ces éléments sont jugés inutiles, inesthétiques, totalement inadéquats pour ce genre de site et tout-à-fait préjudiciables à la conservation des caractéristiques environnementales du lieu et à la pérennité des vestiges historiques et archéologiques. Sans tenir compte d'un vandalisme possible dans un endroit aussi isolé et malgré un entretien correct, la structure en bois envisagée ne peut garantir qu'une durée de vie limitée (10, 15 ou 20 ans ?). Les fondations en béton demeureront éternellement (ou presque !)...

L'ASBL regrette par ailleurs que la plupart des suggestions émises n'aient pas été retenues par le bureau d'études : mise en place de plots permettant de visualiser le tracé de la palissade, abattage et évacuation du bâtiment « abri de chasse » (20ème siècle), consolidation des murs dégagés après travaux...

Dans une perspective plus globale, l'ASBL s'interroge sur l'adéquation entre les objectifs de base des projets CLDR et les contraintes inhérentes à la préservation et à l'étude de sites comme celui de l'Ermitage d'Hoffschmidt.



# Informations aux membres

## COTISATION ANNUELLE

Pour les distraits qui n'auraient pas encore payé leur modique cotisation : dernier rappel !

Si c'est votre cas, vous trouverez un symbole « \$\$\$ » imprimé sur l'étiquette de l'envoi de ce Barbouillons !



## ORGANISEZ AUSSI DES SORTIES !

Les membres qui auraient des suggestions, des projets, des propositions,... pour l'organisation de sorties ou d'activités sont priées de contacter Marie Lecomte si possible avant le jour du prochain Comité (annoncé en fin de Calendrier des activités).



Les membres qui souhaitent en connaître davantage sur la personnalité d'Edmond d'Hoffschmidt, l'Ermite de Resteigne, liront avec intérêt les diverses publications éditées par l'ASBL « Les Amis de l'Ermite de Resteigne »

ASBL « Les Amis de l'Ermite de Resteigne

Musée de la Cloche et du Carillon, 23, rue Grande, 6927 Tellin – T. 084 366007 – Cotisation annuelle de 15 euros sur compte n° 088-2191773-53 de l'association.

## Les cartes de Ferraris

BRUNO MARÉE

Entre 1771 et 1778, à l'initiative du comte Joseph de Ferraris, ont été dressées des cartes topographiques des Pays-Bas autrichiens et des Principautés de Liège et de Stavelot. Ces cartes, dites « de cabinet », couvrent donc presque toute la superficie de la Belgique actuelle et du Grand-Duché de Luxembourg. La lecture de ces cartes et leur comparaison avec la situation actuelle de nos régions offrent de nombreux et précieux renseignements sur l'évolution de l'affectation des sols et de l'aménagement de notre territoire.



La zone s'étendant entre Beauraing et Nassogne se caractérise aussi par le tracé très complexe des limites territoriales entre Principauté de Liège et Duché de Luxembourg. Dans la première, sont englobées, d'ouest en est, les localités de Baronville, Wancennes (Vansenne), Revogne, Honnay, Villers-sur-Lesse, Jamblinne (Jambeline), Lessive (Lesive), Eprave, Lavaux, Genimont, Ave, Belvaux, Rochefort, Resteigne, Tellin, Wavreille, Jemelle (Gemel) Ambly (Embly),... Par contre, les agglomérations suivantes font partie du Duché de Luxembourg : Beauraing, Martouzin, Focant (Focan), Esclaye, Lomprez, Wellin, Chanly, Han-sur-Lesse, Hamerenne, Forrières (Forrière Notre-Dame et Forrière Saint-Martin), Nassogne, Lesterny, Masbourg et Grupont.

La carte Ferraris est consultable sur internet :

[http://www.kbr.be/collections/cart\\_plan/ferraris/ferraris\\_fr.html](http://www.kbr.be/collections/cart_plan/ferraris/ferraris_fr.html)

Tout s'imbrique donc de façon assez inextricable, sans oublier, un peu partout, des enclaves minuscules de l'un et de l'autre. On y distingue aussi d'autres enclaves du Duché de Namur, tels Hour-en-Famenne (Famine), Wiesme, Gozin (Gazins) et Pondrome... ou du Duché de Bouillon pour le hameau d'Auffe. S'ajoutent encore à cela de nombreuses traces de contestations évoquées par les cartographes pour la souveraineté de certains villages.

A l'époque, notre région se situe donc en pleine zone frontalière et les conflits d'intérêts ne manquent pas entre les souverains, bien souvent au détriment des populations locales. Ainsi,

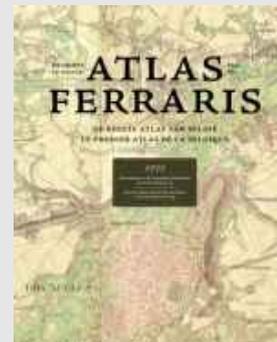
## Informations aux membres

l'exemple de Froidlieu est assez démonstratif. Sous l'Ancien Régime, le village était divisé en deux parties, la plus importante dépendant, par le Ban de Lavaux-Sainte-Anne, à la Principauté de Liège, l'autre rattachée au Ban de Wellin et au Duché de Luxembourg. Au pied de la façade d'une habitation de la rue principale, Rue Alphonse Detal, une borne témoigne encore de cette frontière politique... même si la pierre semble avoir subi certains déplacements au gré du temps, des conflits entre cours de justice et des tiraillements des uns et des autres pour s'approprier le territoire le plus vaste possible et, surtout, en taxer les habitants !

Les cartes de Ferraris mettent aussi en évidence une occupation des sols bien différente aujourd'hui. La superficie boisée, principalement constituée à l'époque de bois de haute futaie, était nettement plus réduite que de nos jours. De vastes zones ouvertes étaient destinées à la culture et au pâturage des moutons. De ce fait, les affleurements rocheux étaient très visibles et sont clairement représentés sur les cartes anciennes. Pourtant, la plupart des massifs forestiers de feuillus que l'on connaît actuellement sont déjà bien présents à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle. Ce qui a évidemment changé, de nos jours et dès la moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, c'est l'apparition des plantations de résineux : épicéas en Ardenne, pins noir et sylvestres sur les tennes calcaires de Famenne. Ces monocultures ont rarement remplacé les anciens forêts aux feuillages caducs. Elles se sont simplement ajoutées aux premières augmentant ainsi considérablement la surface forestière de notre région.

A la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, la plupart des villages forment des agglomérations concentrées autour d'une église ou d'un château : pas de lotissement résidentiel, pas de quartier périphérique, pas de dispersion linéaire le long des voies d'accès, la séparation entre les localités est nette ! La distinction entre le village et la campagne qui l'entoure est claire également. Très souvent, de nombreuses parcelles entourées de haies et de vastes vergers enserrent la masse des habitations d'où partent des chemins assez rectilignes et peu influencés par le relief. Ils relient entre elles toutes ces localités régulièrement dispersées sur l'ensemble du territoire. Ici et là, sont signalés les zones d'extraction de minerais, les mines (de Grupont ou du Bois de On), les carrières (de Rochefort, de Wavreille ou de Resteigne) et les fourneaux pour la production de fer (à Grupont et au Fourneau-Saint-Michel). Signalons aussi la localisation précise de deux ermitages (orthographiés « Hermitage ») : l'ermitage Saint-Pierre, entre Ave et Auffe et l'ermitage Saint-Léonard, au sud de Nassogne...

Si ce n'est quelques rares autres bâtiments isolés du fait de leur fonction particulière (chapelles, moulins, fours à chaux...), toutes les maisons restent groupées autour des points d'eau et en bordure des ruisseaux et des rivières. Les gués, bien plus nombreux que les ponts, permettent de franchir les cours d'eau au parcours sinueux. Ceux-ci sont bordés de larges zones humides et de prairies marécageuses aujourd'hui totalement disparues... Sauf, lors des inondations !



Toutes ces cartes, réduites à l'échelle 1:20 000 ont été rassemblées dans le *Grand Atlas de Ferraris*.

ISBN: 978-90-209-8138-4



Samedi 19 février : reconnaissance des arbres en hiver. Photo Claire Schaus.

# Les Naturalistes de la Haute-Lesse

A.S.B.L., Société fondée en 1968 N° d'entreprise : 412936225 Siège social: Chanly  
[www.naturalistesdelahautelesse.be](http://www.naturalistesdelahautelesse.be)

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts de l'association.]:

- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;
- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;
- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

L'association est reconnue en vertu du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente. Avec le soutien de la Communauté française de Belgique. Elle est agréée par la Région wallonne en qualité d'organisme d'information, de formation et de sensibilisation.

Elle est membre d'Inter-Environnement Wallonie.



Wallonie

## Cotisation

Cotisation annuelle à verser au compte  
IBAN BE41 0000 9825 2310  
BIC BPOTBEB1XXX  
« Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl »  
6921 Chanly  
en indiquant les noms et prénoms des membres.

### Montants (minimum):

individuelle	15 €
familiale	15 € + 1 € par membre supplémentaire
étudiant	7,50 €

## Comité

<b>Georges DE HEYN</b> Administrateur	Rue Théo Olix, 77 6920 Froidlieu (Wellin) 0497/24 35 31 gdeheyn@skynet.be
<b>Louis DELTOMBE</b> Administrateur	Rue Hautmont, 7 5580 Frandoux 084/37 73 86
<b>Jean-Claude LEBRUN</b> Secrétaire	Wez de Bouillon, 24 6890 Villance 061/65 54 14 lebrun.jeanclaude@skynet.be
<b>Marie LECOMTE</b> Trésorière	Rue Léon Herman, 2 6953 Mormont 084/32.32.43 GSM:0487/488.747 marielecomte6@gmail.com
<b>Marie Hélène NOVAK</b> Administratrice	Chemin des Aujes, 12 5580 Briquemont 084/37 89 09 ou 0476/75 40 96 mhnovak@skynet.be
<b>Marc PAQUAY</b> Vice-Président	Rue de Focant, 17 5564 Wanlin 082/22 51 82 - 0476/21 49 29 paquaymarc@skynet.be
<b>Daniel TYTECA</b> Président	Rue Long Tienne, 2 5580 Ave-et-Auffe 084/22 19 53 0497/466.331 daniel.tyteca@uclouvain.be

## Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal: poste de Rochefort.  
Agrément poste n° P701235  
Date de dépôt:  
le 2 mai 2011

Ce périodique est publié avec l'aide du  
Service Public de Wallonie, Département  
de la Nature et des Forêts.

Les articles contenus dans cette revue  
n'engagent que la responsabilité de leur  
auteur. Ils sont soumis à la protection sur  
les droits d'auteurs et ne peuvent être  
reproduits qu'avec l'**autorisation des  
auteurs.**

Editeur: MH NOVAK,  
Chemin des Aujes 12,  
5580 Rochefort.  
E-mail:  
[barbouillons@gmail.com](mailto:barbouillons@gmail.com)